

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 21.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 24 MAI 1877

## SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Toussaint-Hubert Goddu, par L. O. David. — Prévissions, par L. O. David. — Procès politiques, par A. Gélias. — Livres canadiens donnés en prix, par A. G. — Nos gravures : Le départ des missionnaires ; L'éboulement de Sainte-Geneviève ; Mgr. Conroy, évêque d'Ardagh, amlégat pontifical en Canada ; Carte géographique de l'Empire turc. — La Saint-Jean-Baptiste. — Poésie : Le vrai coucher de soleil, ou vieillesse de Pie-Neuf, par Jos. Apol. Gingras, prêtre. — L'esprit d'entreprise du *Herald* de New-York. — Choses et autres. — Epouses rurales. — Le téléphone. — Revue étrangère, par A. Gélias. — Faits divers. — Le Sorcier du Mont Granier (suite). — L'exécution de Billoir. — Encore un Billoir. — Industrie canadienne. — *The City of Brussels*. — L'hon. T. W. Anglin. — Nouvelles diverses. — Les échecs. — Le jeu de dames.

GRAVURES : — Mgr. Conroy, évêque d'Ardagh, amlégat pontifical en Canada ; Les hommes de 37-38 : Toussaint-Hubert Goddu ; La catastrophe de Sainte-Geneviève, près les Trois-Rivières ; L'hon. T. W. Anglin, président de la Chambre des Communes ; Le départ des missionnaires.

## LES HOMMES DE 37-38

### Toussaint-Hubert Goddu

Qui ne connaît le major Goddu ? Qui ne l'a entendu raconter les événements remarquables auxquels il a pris part depuis le commencement du siècle ? Il a quatre-vingt-quatre ans, et il est encore plein de vigueur.

Il était à Lacolle et à Chateauguay, où il se distingua parmi les plus braves. Chaud patriote en 1837, il fut l'un des huit qui consentirent à se laisser exiler aux Bermudes pour sauver leurs compatriotes.

Laissons-le nous raconter lui-même son histoire :

Je suis né à Saint-Denis, le 28 janvier 1793, de Joseph Goddu, cultivateur, et de Marie Charron. A l'âge de quinze ans, je me fixai à Montréal comme commis. Dans l'automne de 1811, il y eut tirage au sort et je devais entrer dans l'un de quatre régiments de "Milice d'Elite Incorporée ;" mais croyant qu'à Québec je pourrais obtenir un grade, je m'y rendis aussitôt. Mes prévisions ne furent pas trompées : je fus nommé sergent-quartier-maître des "Volontaires Canadiens" sous le commandement du colonel Bouchette, père du commissaire actuel des douanes ; mais le colonel Bouchette n'ayant pu compléter son régiment, le gouverneur, Sir George Prevost, congédia les volontaires. J'entrai alors dans le 3e Régiment de Milice d'Elite Incorporée (mars 1812), avec la commission d'Enseigne.

J'ai assisté à la bataille de Chateauguay. Le colonel de Salaberry, qui était posté sur la rive gauche de la rivière Chateauguay, craignant d'être attaqué par derrière, ordonna à la compagnie dans laquelle j'étais enseigne de traverser la rivière afin de prévenir toute attaque de ce côté. C'était prudent, car les Américains y avaient posté 500 hommes qui se tenaient cachés à une petite distance. A peine la compagnie eut-elle traversé, que les Américains firent sur elle une décharge générale, blessant à mort le capitaine Daley. Alors je partageai le commandement avec le lieutenant Schiller. Nous plaçâmes les hommes de quatre pas en quatre pas sur la lisière d'un bois et nous commençâmes un feu roulant qui fut meurtrier pour les Américains. Le combat se prolongea pendant trois heures. Les Américains prirent la fuite, laissant trente-sept morts. Un seul homme, du nom de Gagnon, fut tué dans ma compagnie.

Un an après, avait lieu sur le lac Champlain, à Plattsburgh, un engagement entre la flotte américaine et la flotte canadienne, qui se composait de treize chaloupes canonnières, une frégate et un brick. Après un

combat de trois heures, la flotte canadienne fut obligée de retraiter avec des pertes assez considérables. Sur trente-six hommes qui composaient l'équipage de la chaloupe que je commandais, huit furent tués et cinq mis hors de combat.

Dans le mois de mars 1815, toutes les milices furent congédiées.

Je me retirai alors à Sainte-Marie de Monnoir, où je résidai jusqu'en 1835, époque à laquelle je partis avec quatre hommes pour aller ouvrir la colonisation dans le township de Weedon, situé à trente milles à l'est de Sherbrooke. Je ne fus pas heureux dans cette entreprise : mes hommes, vaincus par l'ennui et un rude travail, m'abandonnèrent, et je fus obligé de m'en aller moi-même. Je me fixai alors à Saint-Césaire, et j'y résidais lorsque l'insurrection de '37 éclata.

Je me mis aussitôt à la tête du mouvement à Saint-Césaire, et je parvins à former une bande de soixante-quinze hommes. Ayant appris que les Anglais étaient partis de Montréal pour rencontrer les Canadiens (les patriotes) à Saint-Charles, nous partîmes aussitôt pour nous mettre en embuscade à Saint-Mathias (la Pointe), afin de poursuivre et de mettre complètement en déroute les débris de l'armée anglaise qui, d'après nous, ne pouvait faire autrement que d'être défaite à Saint-Charles.

Les choses ne se passèrent pas ainsi ; arrivés à Saint-Mathias, nous apprîmes que les patriotes avaient été vaincus et que les Anglais étaient campés à Saint-Hilaire, chez M. de Rouville ; alors, nous nous y rendîmes aussitôt afin de les surprendre à leur départ. Nous nous postâmes dans un bois (près du pont actuel), et nous attendions avec impatience leur départ afin de les *saluer* (c'était notre expression) ; mais nous fûmes surpris par une vieille femme des environs, qui s'empressa de nous dénoncer à M. de Rouville, et les Anglais, dix fois plus nombreux que nous, prirent leurs mesures pour cerner le bois dans lequel nous nous tenions en embuscade. Nous doutant un peu de la trahison de la veille, et voyant d'ailleurs les manœuvres des Anglais, nous nous aperçûmes que le coup était manqué et nous commençâmes à retraiter dans les grands bois. Chacun se retira alors dans ses foyers.

Ayant appris, à Saint-Césaire, que l'on cherchait à me prendre, je me rendis en toute hâte à Saint-Hyacinthe, où je demeurai caché pendant huit jours. Madame Dessaulles m'ayant fait avertir que deux personnes étaient arrivées de Montréal pour me prendre, ainsi que plusieurs autres, je partis de suite pour me rendre aux États-Unis à travers les bois ; mais un ami, chez qui j'arrêtai pour demander des renseignements sur la route, me fit prendre par ses hommes et me conduisit au village de Saint-Césaire pour comparaître devant le magistrat Casavant, qui me fit conduire à la prison de Montréal, où je passai sept mois.

Dans le mois de juillet suivant, lord Durham désigna dix-sept d'entre les prisonniers pour signer un document par lequel nous nous mettions complètement à sa merci, avec promesse que, si nous le signions, les autres seraient libérés. Huit de ceux dont les noms étaient mentionnés consentirent à signer, et furent exilés aux Bermudes.

Nous avons été détenus trois mois aux

Bermudes ; on nous donna alors notre liberté avec défense de revenir au Canada. Après avoir résidé pendant quelque temps à Burlington, je me décidai à revenir dans ma famille, mais je fus arrêté à Saint-Césaire et conduit à Montréal devant le gouverneur Colborne, qui me fit reconduire aux États-Unis avec défense de revenir avant une proclamation d'amnistie ; mais je revins deux ans après et on me laissa tranquille. Les autres, voyant que je n'étais pas inquiet, revinrent peu de temps après.

Complétons ce récit par les remarques suivantes écrites par l'un de ses parents de Saint-Hyacinthe, en réponse à une lettre dans laquelle nous lui demandions des renseignements :

Toussaint Hubert Goddu est né à Saint-Denis, le 28 janvier 1793, d'une brave famille de cultivateurs. Chose assez rare pour l'époque, son père lui fit donner une bonne éducation. Son caractère décidé, son esprit aventureux le poussèrent à s'engager, à l'âge de seize ans, dans le corps des Voltigeurs dont le gouvernement ordonna l'organisation lors de l'invasion américaine, en 1812. Il fit la campagne comme major sous les ordres du colonel de Salaberry, et se couvrit de gloire à Lacolle et Chateauguay. (C'est un des rares survivants de cette glorieuse journée.) Il assista, plus tard, au combat naval de Plattsburgh, où il commandait une canonnière.

Pour récompense de ses loyaux services, il reçut une médaille militaire et cent acres de terrain dans le township de Weedon. Laisant l'épée du soldat pour la hache du colon, il s'enfonça dans ses forêts, inexplorées pour la plupart, et commença à défricher son terrain. Rebuté dans ses essais, il revint s'établir dans le comté de Rouville, à Saint-Césaire.

En 1837, les libertés constitutionnelles du Canada trouvèrent en lui un vaillant champion. Il assista, le 23 octobre 1837, à l'assemblée des six comtés de Richelieu, St. Hyacinthe, Rouville, l'Acadie, Chambly et Verchères, et, quoique sa connaissance de l'art militaire lui fit reconnaître combien était chimérique l'idée de prendre les armes contre l'Angleterre, il n'en suivit pas moins le mouvement général, et fut un des premiers à s'armer pour la cause de la liberté. Nommé commandant de la paroisse de Saint-Césaire, il partit le 24 novembre pour Saint-Mathias, à la tête de quatre-vingt-trois hommes déterminés. Là, commandait le colonel Malhiot à la tête de cinq à six cents hommes. Nos braves passèrent là plusieurs jours presque sans manger et sous le ciel inclément de novembre. Enfin, le lendemain du désastre de Saint-Charles, ils reçurent l'ordre de marcher en avant, sur Sainte Thérèse, à la rencontre d'un corps de troupes anglaises. Les forces étaient trop disproportionnées pour engager le combat, aussi fut-il décidé par les officiers qu'il fallait retraiter, et se disperser pour attendre des jours meilleurs.

Le major Goddu, après avoir ramené ses hommes à Saint-Césaire, partit pour Saint-Hyacinthe, où il passa huit jours pour dérouter les poursuites que l'on faisait contre lui. Ayant appris que des soldats étaient à faire des recherches dans ce village, pour s'emparer de lui, il partit pour Saint-Césaire et fut arrêté par un de ses anciens amis, qui la peur avait transformé en

lâche dénonciateur. Conduit à Montréal, les menottes au poing, comme un vil malfacteur, il fut emprisonné jusqu'au 2 juillet 1838.

L. O. DAVID.

## PRÉVISIONS

Nous disions, la semaine dernière, qu'il était facile de prévoir, sans être prophète, qu'il viendrait un moment où MacMahon ne voudrait plus faire de concessions au parti républicain, et que, dans tous les cas, après Jules Simon, il n'irait pas plus loin et ne se rendrait pas jusqu'à Gambetta et Naquet.

Nos lecteurs verront par les dépêches que nos prévisions sont déjà réalisées. Depuis quelque temps, il était facile de prévoir que Jules Simon ne tiendrait pas, et que les radicaux le forceraient de céder le pas à Gambetta. On ne se gênait pas de l'attaquer, de soupçonner la sincérité de son républicanisme, et la majorité républicaine de la Chambre échappait à son contrôle.

MacMahon, s'apercevant que rien de moins qu'un ministère radical ne pouvait satisfaire la Chambre, et étant décidé à ne pas aller jusque-là, a profité de la première occasion pour revenir sur ses pas et faire face à la majorité.

La lutte est engagée ; quel en sera le résultat ?

Les dépêches d'hier, jeudi, montrent qu'il veut revenir à M. de Broglie et former un ministère capable de satisfaire les monarchistes et les républicains modérés ou conservateurs qui composent le centre-gauche.

Mais un ministère composé de cette façon ne devant satisfaire ni les monarchistes ni les républicains avancés, où prendra-t-il la majorité dont il a besoin pour gouverner ?

Qu'il y ait des élections ou non, les républicains ne se soumettront pas à la réaction conservatrice ; ils feront la guerre civile plutôt. C'est alors que, probablement, MacMahon, refusant de lâcher le pouvoir, croira devoir sauver la France en lui donnant un roi ou un empereur, le prince impérial ou le comte de Chambord probablement, que les circonstances feront accepter par ceux mêmes qui n'en veulent pas.

C'est ce que nous disions, il y a quatre ou cinq ans, mais nous y croyons plus que jamais.

A ceux qui trouvent ces prévisions ridicules, nous demanderons s'il n'était pas aussi ridicule de croire en 1793 et en 1848 que la République aboutirait si promptement à l'Empire. Les mêmes causes sont à la veille de produire les mêmes effets ; rien de plus naturel et de plus facile à prévoir.

L. O. DAVID.

## PROCÈS POLITIQUES

Les procès politiques abondent par le temps qui court. Les plaideurs s'en donnent à cœur joie, dans les deux partis, à la faveur de la loi des contestations électorales et de la loi de l'indépendance du parlement.

La dernière élection de l'hon. M. Langlois, à Charlevoix, est contestée comme la première, et l'on s'attend à voir revenir, à cette occasion, les plaidoiries qui ont causé tant d'agitation dans le passé. La cause est portée en première instance devant M. le juge Routhier, comme l'année

dernière. Il y a lieu de supposer que l'hon. juge rendra la même sentence qu'en 1876, si les faits sont les mêmes. Dans ce cas assez probable, on peut prévoir aussi que les pétitionnaires porteront encore la cause devant la Cour Suprême.

A Kamouraska, M. Taché attaque l'élection de M. Dumont, son heureux concurrent. A Montréal, M. Girouard conteste celle de l'hon. M. Laflamme. Le procès, dans cette dernière cause, se déroule en ce moment, et préoccupe vivement le public. Le juge siégeant est l'hon. M. W. Dorion, qui a déjà décidé la cause de l'élection contestée de Montmagny, l'année dernière, à Québec, et qui a, dans cette circonstance, interprété la loi électorale d'une façon que l'on a trouvée quelque peu rigoureuse. On attend avec curiosité le verdict.

Ces procès, intentés aux députés devant les tribunaux, succèdent à ceux qui ont été portés devant la Chambre fédérale et ses comités, pendant la dernière session. Après MM. Anglin, Carrier et Norris, voici maintenant MM. Laflamme, Langevin et Dumont. C'est ainsi que la politique ne laisse pas de trêve au public.

A. GÉLINAS.

#### LIVRES CANADIENS DONNÉS EN PRIX

Nous avons reçu plusieurs correspondances à propos de l'article que nous avons publié dans un de nos derniers numéros, au sujet des nouveaux livres donnés en prix par le département de l'Instruction Publique. La question est assez importante pour justifier ces marques d'intérêt de la part du public. Sans entrer dans aucune discussion pour le présent, nous croyons devoir reproduire l'extrait suivant du *Journal de Québec* concernant un des ouvrages qui composent la liste officielle :

Nous avons reproduit plusieurs articles de journaux étrangers faisant l'éloge de l'ouvrage de M. Chauveau : "L'Instruction publique en Canada." *L'Événement* reproduisait, dernièrement, un article du *Monde*, de Paris, dans le même sens.

Nous sommes heureux de voir que cet ouvrage est également apprécié dans notre pays, et que le département de l'Instruction Publique et plusieurs maisons d'éducation ont jugé propre à être donné en prix aux élèves les plus avancés, à qui il ne peut manquer d'inspirer le zèle si désirable dans toutes les classes de la société, pour la plus grande cause de l'éducation. Indépendamment du département de l'Instruction Publique, qui en a acheté mille exemplaires, et de messieurs les commissaires d'écoles catholiques de Montréal qui en ont acheté cinq cents, le Séminaire de Québec, le Collège de Montréal, le Collège de Saint-Hyacinthe, l'École Normale Jacques-Cartier, l'École Normale Laval et les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame en ont acheté un nombre considérable d'exemplaires.

Nous avons déjà parlé de cet ouvrage important, qui avait sa place marquée d'avance parmi les livres choisis par le département de l'Instruction Publique pour être distribués en prix dans les écoles. L'hon. M. Chauveau, que *L'Opinion Publique* a compté parmi ses collaborateurs, a fait dans ce volume l'exposé historique de la marche et des progrès de l'éducation en Canada, avec la science et la perfection littéraire qui le distinguent, jointes à ses connaissances spéciales et à l'expérience que vingt années passées à la tête du département de l'Instruction Publique lui ont permis d'acquérir.

L'exemple donné par le gouvernement, qui s'est empressé d'acquérir un nombre considérable d'exemplaires de ce volume, pour les écoles primaires, a été suivi par plusieurs établissements d'éducation supérieure, pour lesquels il est précieux surtout. C'est un fait que nous sommes heureux de signaler.

Au fond, il faut reconnaître que le nombre des ouvrages canadiens qui conviennent à l'enfance et aux élèves des écoles élémentaires est assez restreint. Le chiffre de ceux qui peuvent être donnés en prix dans les collèges et les maisons d'éducation secondaire est plus grand. Celles-ci sont, par conséquent, plus en mesure que le gouvernement d'agir dans ce sens.

A. G.

#### NOS GRAVURES

##### Le départ des missionnaires

Faire à sa famille le sacrifice de la vie, c'est beau, c'est admirable. Tomber sur le champ de bataille, en défendant la patrie, c'est plus noble encore et plus héroïque. Mais quand on meurt pour Dieu, je ne sais rien de plus grand, car le dévouement doit se mesurer à la hauteur de la cause pour laquelle on se dévoue, et nulle cause ne peut être plus haute que celle de Dieu.

C'est là toute l'histoire du missionnaire. Pendant que la plupart des hommes s'usent tout entiers à la poursuite des honneurs, des plaisirs et des richesses, il n'a, lui, qu'une ambition : servir Dieu et sauver les âmes. Pour Dieu et les âmes, il quitte sa famille et sa patrie, il renonce aux douceurs d'une civilisation féconde en jouissances, et il s'en va dans des pays barbares dont il ignore la langue et les usages. Là-bas, mille épreuves l'attendent : il lui faudra connaître les fatigues, la faim, les maladies, passer de persécutions en persécutions, subir les prisons et les tortures pour aboutir à la mort sanglante et ignominieuse des condamnés. Il le sait, et, loin d'être arrêté par cette pensée, il appelle de tous ses vœux l'heure où il sera martyr. Aux yeux du monde, c'est folie ; aux yeux du chrétien, c'est sagesse et bonheur, c'est la divine folie de la Croix.

Voilà ce qui rend si émouvant le départ des missionnaires. Examinez la gravure que nous publions aujourd'hui. Que voyez-vous devant cet autel ? de tout jeunes hommes. Que font-ils ? ils disent adieu à leurs parents, à leurs amis, à la fortune, au bien-être, à tout sur la terre. Et demain ils partiront volontairement et joyeusement pour l'exil, la souffrance et la mort. Ils iront au-devant de ces choses—les choses ennemies par excellence—comme un ami qui veut embrasser son ami. Encore une fois, vainement les profanes oseront ici railler et crier à l'imbécillité ; ce spectacle de la jeunesse qui s'oublie et de la vie qui s'immole pour la cause de Dieu, c'est le sublime.

Je me rappellerai toujours le départ des missionnaires dont je fus témoin au séminaire des Missions étrangères. Je ne sais pourquoi je m'étais trouvé d'abord sans émotion. J'avais entendu les missionnaires chanter leurs adieux à la Sainte Vierge. Je les avais accompagnés à la chapelle, où j'écoutai un discours qui me laissa froid.

Mais vint le moment des adieux. On entonna ce cantique admirable du départ, dont Gounod a si bien rendu les sentiments par sa musique :

Partez, hérauts de la bonne nouvelle !  
Voici le jour appelé par vos cœurs.  
Rien désormais n'enchaîne votre zèle.  
Partez, amis ! que vous êtes heureux !  
Oh ! qu'ils sont beaux vos pieds, missionnaires !  
Nous les baisons avec un saint transport !  
Oh ! qu'ils sont beaux sur ces lointaines terres,  
Où règnent l'erreur et la mort !

Puis le refrain s'éleva, chanté par mille voix enthousiastes :

Partez, amis ! adieu pour cette vie !  
Portez au loin le nom de notre Dieu.  
Nous nous retrouverons un jour dans la Patrie.  
Adieu, frères, adieu !

J'étais ébranlé. Je vis alors des prêtres, des officiers, des soldats, des ouvriers, des vieillards et des petits enfants se jeter tour à tour aux pieds des missionnaires, et les baiser. Touchant symbole, suggéré par ces mots de l'Écriture : "Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui évangélisent la paix !"

Cependant mon tour arrivait. J'allai m'agenouiller devant le plus proche. Il était jeune, il était beau, sur son front rayonnaient la noblesse et l'intelligence. Je lui baisai les pieds ; puis m'étant relevé, comme je me penchais vers lui pour recevoir sa fraternelle accolade, je l'entendis qui murmurait à mon oreille : "Priez pour que je meure ! Priez pour que je sois martyr !" Tout ému, je le regardai : il souriait.—Quel était-il, ce noble jeune homme ? D'où venait-il ? Je l'ignorais, je l'ignore encore aujourd'hui. Mais son vœu était trop sublime, et il m'a trop bien parlé au cœur, pour que je l'oublie jamais.

Un tout petit enfant venait derrière moi ; il s'arrêta longtemps au cou d'un missionnaire : "Frère, disait-il, tu veux donc par-

tir ? Je veux aller avec toi." Et le missionnaire pleura, et l'enfant se mit à sangloter avec lui, et ils ne pouvaient se séparer.—Petit enfant, ton frère est parti ! Il est loin maintenant. Tu es resté, mais ne pleure pas, quand tu seras grand tu iras le rejoindre.

Tous les départs de missionnaires ont des scènes aussi touchantes. On ne saurait donc s'étonner si nombre de pauvres âmes tourmentées par le vice ou par le doute trouvent dans ce spectacle le désir et le commencement de la résurrection. Avant de s'en aller dans les pays lointains pour évangéliser la paix et les bonnes choses, selon la parole de l'Écriture, les missionnaires donnent aussi à des compatriotes les prémices de leur apostolat. Et quand ils auront là-bas achevé leur journée, après mille dangers surmontés et mille travaux accomplis, après toutes les luttes et les angoisses du martyre, morts, ils reviendront dans leur patrie, pour y tenir une place d'honneur. Des soins pieux la leur préparent au séminaire des Missions étrangères, dans ce qu'on appelle la *Salle des Martyrs*. Là, dans la tombe, ils parleront encore et continueront leur œuvre d'évangélisation.

Le séminaire des Missions étrangères fut fondé à Paris en 1663, sous le pontificat d'Alexandre VII et le règne de Louis XIV. Mais c'est depuis 1842 seulement que la Salle des Martyrs est formée. Le premier dépôt sacré qu'elle reçut furent les ossements du vénérable Borie, martyrisé au Tong-King. D'autres dépouilles aussi précieuses vinrent bientôt s'y ajouter. Puis on y joignit des tableaux représentant les supplices des serviteurs de Dieu : l'absence de perspective, les combinaisons singulières de couleurs, les costumes parfois bizarres, les figures fortement expressives, les scènes sanglantes et terribles, tout contribue à former en eux un ensemble qui frappe vivement. A côté, on a réuni avec les objets qui ont servi aux martyrs dans leurs courses apostoliques ou dans leurs prisons, les instruments de leurs supplices : des chaînes, des congues, des cordes, des rotins, des baillons, des colliers et des anneaux de fer, et bien d'autres choses horribles, inventées par la rage des persécuteurs et presque toutes encore teintes de sang.

Les fidèles sont maintenant admis à visiter la Salle des Martyrs : mais ce fut d'abord un privilège réservé aux seuls habitants du séminaire. Les aspirants aux missions aiment à s'agenouiller devant les ossements de ceux qu'ils sont appelés à suivre. Tous les soirs, avant de prendre leur repos, ils vont recevoir les leçons de ces frères aînés et méditer, devant leurs trophées, sur le bonheur et la gloire de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ. Aussi, quand l'heure est venue de partir, ils sont prêts ! Ces grands modèles les ont initiés déjà à la science du sacrifice.

Partez donc, hérauts du Christ, fils des Apôtres ! allez, enseignez, baptisez les nations ; en récompense, Dieu vous donnera peut-être de mourir pour lui !

##### L'éboulement de Sainte-Genève

Nous publions, au sujet de ce cataclysme, une gravure représentant l'éboulement même, le moulin et les débris emportés par le torrent, et au sommet, la scène de la découverte des victimes. On a lu dans notre dernier numéro les détails complets de la catastrophe. Ces accidents sont périodiques dans la région du Saint-Maurice et de la rivière de Batiscan. Le terrain, dans toute cette partie, porte les marques visibles des bouleversements fréquents qui s'y sont produits à des époques peu éloignées. *L'Opinion Publique* a publié sur ce sujet, il y a quelques semaines à peine, un article remarquable de M. Benjamin Sulte, article auquel l'affreux éboulement de Sainte-Genève donne une nouvelle actualité.

##### Mgr. Conroy, évêque d'Ardagh, ab-légat pontifical en Canada

Ce prélat, qui vient d'arriver en Canada, chargé par la cour de Rome d'une mission particulière, est le neveu de l'archevêque de Dublin. Il est né en Irlande, mais il a reçu

son éducation à Rome même. Il fut élevé à l'épiscopat en 1871, après avoir été pendant quelques années secrétaire du Cardinal Cullen. L'évêque d'Ardagh est, dit-on, un homme d'une haute intelligence et d'un grand tact. Le caractère spécial dont il est revêtu, comme envoyé direct du Saint-Père, lui assure un accueil des plus sympathiques en Canada. Il a été reçu avec enthousiasme à Halifax, où il est débarqué jeudi dernier, et on prépare une démonstration à Québec pour le jour de son arrivée dans notre capitale provinciale.

La mission de Mgr. Conroy intrigue beaucoup le public. On ignore la nature de cette mission, et l'on est réduit aux conjectures sur ce point, comme sur celui de la durée de son séjour ici. Quel est l'objectif de l'ambassadeur pontifical ? Est-ce le Canada tout entier, ou la province de Québec seule ? Il y a lieu de croire, cependant, que ce n'est pas le seul Bas-Canada, pour la raison qu'on eût vraisemblablement envoyé un prélat français s'il s'agissait exclusivement de la seule province française de la Confédération.

Il était rumeur, dernièrement, que Mgr. Conroy devait remplacer bientôt Mgr. Lynch à Toronto ; mais cette nouvelle n'a pas été confirmée. En attendant, c'est Sa Grandeur qui doit consacrer le nouvel archevêque d'Halifax, Mgr. Haman.

Un journal irlandais de cette ville dit que la nomination de Mgr. Conroy comme légat du Pape en Canada est un tribut d'estime payé par le Saint-Siège à l'épiscopat d'Irlande, et qu'elle a été considérée ainsi par les collègues de l'évêque d'Ardagh.

Nos remerciements au capitaine Kirwan, rédacteur du *True Witness*, pour l'aimable obligeance avec laquelle il nous a prêté la photographie dont nous nous sommes servis pour faire le portrait du prélat.

##### Carte géographique de l'Empire turc

Nous publions aujourd'hui une carte géographique de l'empire turc, à la suite de la carte topographique qui a paru dans l'avant-dernier numéro de *L'Opinion Publique*. Cette nouvelle carte est plus étendue et plus complète que la première. Elle embrasse un parallélogramme, dont les extrémités principales sont formées par les villes de *Vienne*, capitale de l'Autriche ; *Le Caire*, capitale de l'Égypte ; *Téhéran*, capitale de la Perse, et *Astrakan*, dans la région de la mer Caspienne. Nous regrettons seulement d'être forcé de donner une carte anglaise : nous n'avons pu nous procurer à Montréal une carte française qui pût se prêter à la reproduction photographique.

##### LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Nous sommes heureux de voir que l'on se prépare activement à célébrer, à Montréal, la fête nationale du 24 juin avec la même solennité que par le passé. Il y a eu lundi, le 14 courant, une assemblée générale de la Société, au Cabinet de Lecture Paroissial, sous la présidence de M. le Dr. Rottot.

Voici la liste des nouveaux officiers, qui a été complétée à cette assemblée :

Président : J. P. Rottot, Ecuier, M. D.  
1er Vice-Président : Jos. Laramée, Ecr.  
2e Vice-Président : R. Thibodeau, Ecr.  
Secrétaire-Archiviste : A. Gélinas, Ecr., avocat.  
Secrétaire-Correspondant : A. D. Lacroix, Ecr.  
Secrétaire-Trésorier : Jér. Perrault, Ecr.  
Commissaire-Ordonnateur : E. P. Lachapelle, Ecr., M. D.  
La Société s'est occupée, dans cette réunion, de l'organisation de la fête du 24 juin prochain. Le tirage au sort des sections pour la procession a donné le résultat suivant :  
*Professions Libérales*.—Les Notaires—Les Médecins—Le Barreau—Les Instituteurs—Les Beaux-Arts.  
*Le Commerce*.—Les Epicieris—Les Marchands de gros—Les Marchands de Nouveautés—Les Marchands de Faïence—Les Commis-Marchands.

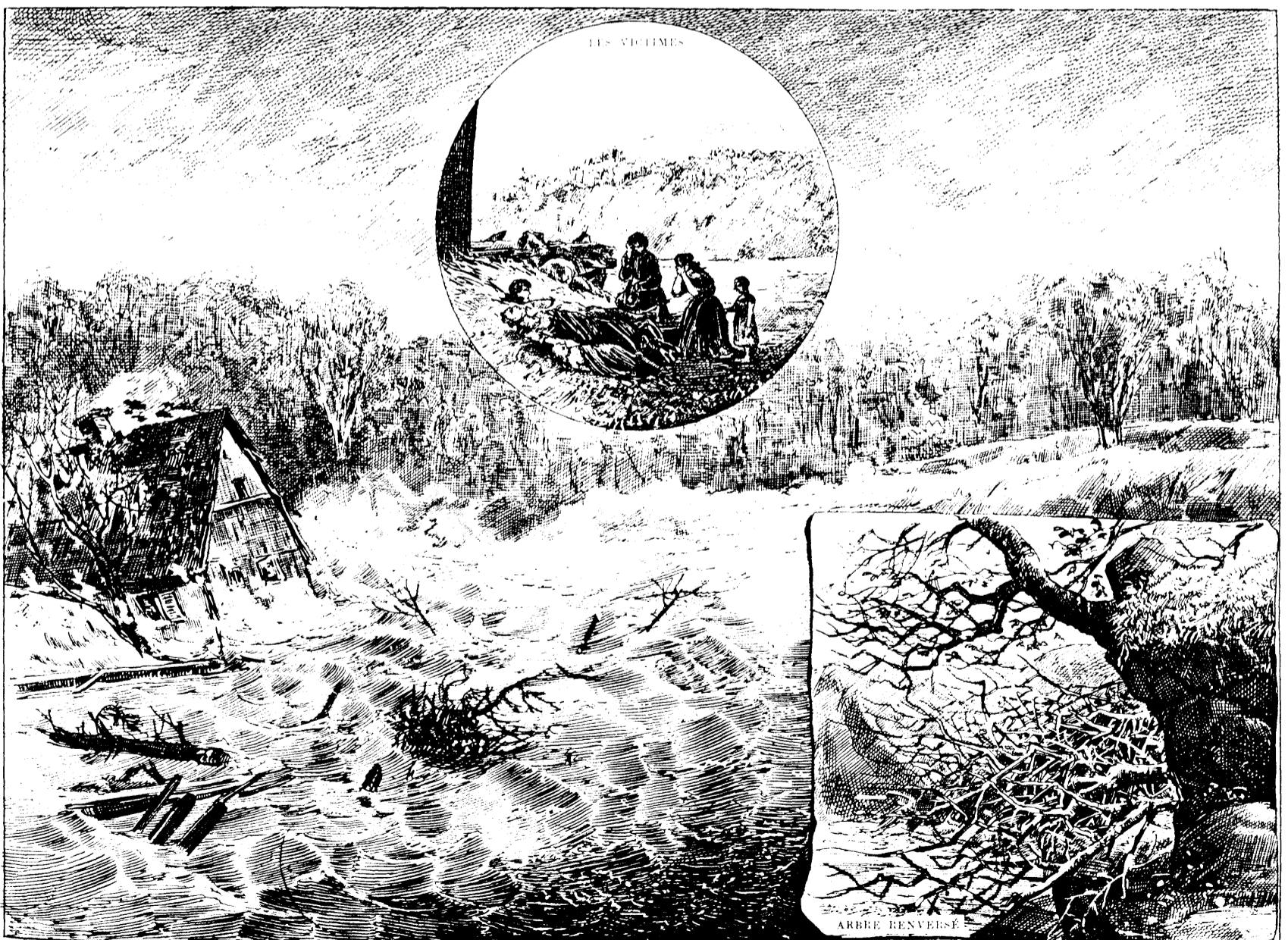
*Les Arts et Métiers*.—Les Boulangers—Les Bouchers—Les Ferblantiers et Plombiers—Les Tailleurs de pierre—Les Typographes—Les Carrossiers—Les Travailleurs en Fer—Les Orfèvres—Les Peintres—Les Meubliers—Les Briquetiers—Les Menuisiers et Charpentiers—Les Cuir.

La prochaine assemblée générale aura lieu lundi, le 28 mai. Tous les membres sont priés de s'y rendre.



MGR. CONROY, EVÊQUE D'ARCHA, ALEGAT PONTIFICAL EN CANADA

LES HOMMES DE 37-38 : TOUSSAINT-HUBERT GODDU



LA CATASTROPHE DE SAINTE-GENEVIÈVE, PRÈS LES TROIS-RIVIÈRES

## LE VRAI COUCHER DE SOLEIL

ou

## VIEILLESSE DE PIE-NEUF

*A l'occasion du 50e anniversaire de son Episcopat**"Nemo tam Pater!"*

Vieillard béni du ciel, Pie-Neuf sous sa tiare  
Porte une autre couronne aussi belle et plus rare :  
Mitre d'un demi-siècle, auguste et saint bandeau !  
Feuilletez à l'envers les âges et l'histoire :  
Non ! jamais diadème aussi chargé de gloire  
Ne couronna vieillard plus beau !

Artiste ! homme inspiré qui cherches pour ta plume  
Quelque sujet magique où ta verve s'allume,  
Artiste ! aigle altéré d'amour et de beauté—  
Mais qui n'as su trouver de merveille assez belle  
Pour y fixer, ravi, ton ardente prunelle,  
Laisse l'univers de côté :

Suspend ton vol, regarde : il n'est rien sur la terre  
De beau comme Pie-Neuf, notre Roi, notre Père !  
Il n'est rien d'aussi grand sous le dôme éternel !  
Suspend ton vol, joyeux, sur les hauteurs de Rome,  
Et contemple : Pie-Neuf est à la fois grand homme—  
Grand Prince—et Pontife Immortel !

\* \*

Cet homme que le ciel admire,  
Je n'ai jamais vu son sourire !  
Mais il me fascine, il m'attire !  
Mais je le contemple pourtant !  
Car mon âme avec allégresse  
Perce des flots la brume épaisse :  
O saint Vieillard ! avec ivresse  
Je t'aime à travers l'océan !

Aux jours dorés de mon jeune âge,  
Dans la Cité comme au village,  
Bien des amis sur mon passage  
Ont charmé mon œil ébloui :  
J'aimai... Pourtant, je le proclame :  
De tous ces noms de feu, de flamme,  
Aucun n'a fait vibrer mon âme  
Comme le nom de Mastai !

Mastai ! dont l'intelligence,  
Brillante étoile à sa naissance,  
Jette, à mesure qu'il avance,  
Des rayons plus vifs et plus beaux :  
Comme sur la mer qui bouillonne  
Un phare d'autant plus rayonne  
Que l'ombre du soir l'environne  
Et que la nuit couvre les eaux !

Mastai ! noble caractère  
Dont l'humanité se sent fière !  
Beau type déjà légendaire  
Dont l'artiste enivre ses yeux !  
Cette grande âme, oh ! qu'elle est belle !  
La décadence originelle  
N'a pas, là, trahi le modèle :  
Or, le modèle est dans les cieux !

Quand je vis, colon de la France,  
Ces frais lauriers de la vaillance  
Que mon pays plein d'espérance  
Porte à son front jeune et royal,  
Tout Canadien le devine,  
Il s'alluma dans ma poitrine  
Une flamme large et divine  
Pour mon humble pays natal !

Mais quand, sans trahir cette idole,  
Je vis l'éternelle auréole  
Qui couronne la Métropole  
De l'univers civilisé ;  
Mais quand mon œil de catholique  
Vit ce monarque pacifique,  
Ce saint royalement stoïque  
Et lentement martyrisé ;

Quand, vendu par ses enfants mêmes,  
Quand, abreuvé de leurs blasphèmes,  
Je vis Pie-Neuf pour anathèmes  
Opposer les pleurs de ses yeux :  
Au vieux Pontife sans couronne  
Faisant de ma vie une aumône,  
J'eusse pour cimenter son trône  
Versé mon sang, fier et joyeux !

Adorablement populaire,  
Et se flattant, noble chimère,  
De ne rencontrer sur la terre  
Que des hommes droits comme lui,  
Pie-Neuf—méprise glorieuse !  
Voulut d'une main généreuse  
Adoucir l'hydre astucieuse  
Qui rêve sa mort aujourd'hui.

Mais le monstre a levé la tête,  
Et sur le rocher de Gaète,  
Comme un rameau, par la tempête  
Le Roi-Martyr fut emporté.  
Merci, brigands ! gloire à vos armes !  
Comme vous l'entourez de charmes :  
Exil—Pardon—Dignité—Larmes—  
Ces mots rehaussent la beauté !

\* \*

La beauté ! la beauté de ce mortel étrange !...  
Il faudrait l'avoir vu, souriant comme un ange,  
Quand à flots sur son peuple il verse le pardon !  
Ou que chargé d'un siècle, il est là qui chance  
Et bénit l'univers d'une main paternelle,  
Debout sur quelque haut balcon !

Un chapeau simple et digne, ample, noble, écarlate,  
Sur ses cheveux blanchis comme une bruisse éclate,  
Symbole du Martyre et de la Charité.  
Mais le peuple ébloui ne voit que son visage,  
Ravissante figure, humble et vivante image  
De l'Auguste Divinité !

Voyez son pied : la pourpre à son pied brillé encore :  
Ce messager, qui doit du couchant à l'aurore  
Porter l'ardent flambeau, sa chaussure est de feu.  
Mais il irait pieds nus, que le peuple de Rome  
Murmurerait, frappé : "C'est un Roi que cet homme"  
Ou bien, c'est Jehovah, c'est Dieu !"

Blanche comme la neige et comme la justice,  
La robe du Pontife, à l'innocent propice,  
Blesse l'œil du méchant qu'agite le remord.  
Serpent haineux, caché sous l'autel et le trône,  
La Révolution, qui d'ombres s'environne,  
Ne peut fixer ce soleil d'or !

La voix de ce Vieillard, puissance surhumaine,  
Règne d'un pôle à l'autre, et règne en souveraine.  
Tout autre prince, un peu règne par le canon :  
De l'âme franchissant l'intime sanctuaire,  
Lui règne au fond des cœurs : il commande, et la terre  
Avec amour courbe son front !

Quand l'homme dont la voix opère un tel prodige  
Est Pie-Neuf, maintenant !... oh ! quel nouveau prestige !  
L'hérétique lui-même enchanté se surprend !  
L'Eglise, elle, en est fière et l'écoute ravie :  
L'éloquence, en effet, de sa lèvre bénie  
Coule à flots d'or comme un torrent !

Jetez, dans l'univers, vos yeux sur chaque trône :  
Qu'y voyez-vous ? Souvent un porteur de couronne  
Sans vertus, sans prestige, et fort peu respecté.  
Mais notre Prince à nous, c'est un Prince angélique,  
Pie-Neuf ! au nom de qui l'univers catholique  
Lève la tête avec fierté !

\* \*

Pape ! Premier Pasteur de l'Eglise Romaine !  
Quelle grandeur : porter sur une épaule humaine  
La royauté du Christ comme on porte un manteau !  
Infaillible ici-bas : plus grand mystère encore !  
Dieu parle au fond des cieux : comme un rocher sonore,  
Le Vatican lui fait écho !

Mais dites, quand le Christ trouva-t-il sur la terre  
Plus digne Lieutenant, plus glorieux Vicaire ?  
Je vois sourire aux cieux Celle qu'il couronna :  
J'entends vingt-six Martyrs dont le Japon sauvage  
A bu le sang vermeil avec des cris de rage,  
Répondre : A Pie-Neuf, hosanna !

Intrépide gardien du plus saint héritage,  
L'avenir, lui surtout redira d'âge en âge  
Qu'il préfère l'exil, fidèle à son serment.  
Et son nom, que l'amour avec joie éternise,  
Resplendira plus tard dans le ciel de l'Eglise  
Comme un soleil au firmament !

Son tendre cœur de Père est grand comme le monde :  
L'univers tout entier que son verbe féconde,  
Dort comme réchauffé sous son large manteau.  
On même temps qu'à Rome il assemble un Concile,  
Ce pasteur soucieux fait prêcher l'Evangile  
Sous la lutte de l'Esquimaux.

Qu'on torture à l'envi son auguste personne :  
Nouvel Agneau Mystique, il excuse, il pardonne.  
Garibaldi—Cavour—Peuples, frappez en chœur :  
Vous ferez bien briller des pleurs à sa paupière :  
De la haine, jamais ! nature tendre et fière,  
Il n'eut jamais de fiel au cœur !

Gémisse sous le ciel un pays qu'on opprime,  
L'Irlande, la Pologne, ou toute autre victime :  
Le Vieillard, sans trembler, plaide pour l'innocent.  
Diplomates ! laissez périr ce peuple frère :  
Pie-Neuf est moins prudent : car Pie-Neuf est un Père,  
Et chaque peuple est son enfant !

\* \*

Voilà pourquoi, douleur unique !  
Lorsque le fil télégraphique  
Fera frissonner l'Atlantique  
Et murmurer sous les flots :  
*Pie-Neuf dans un tombeau sommeille !*  
Le ciel, s'il veut prêter l'oreille,  
Entendra, plainte sans pareille,  
La terre éclater en sanglots !

Tous pleureront : Roi, paysanne,  
Tous ! l'Indien sous le platane,  
Le sauvage dans sa cabane,  
Le mendiant sur les chemins !  
Oh ! la foudroyante nouvelle !  
La mort—ce jour-là criminelle—  
La mort aura d'un seul coup d'aile  
Fait des millions d'orphelins !

Pie-Neuf ! dernier vengeur du crime !  
Pie-Neuf ! représentant sublime  
De l'autorité qui s'abîme  
D'un bout du monde à l'autre bout !  
Pie-Neuf ! radieux lumineux,  
—Dernier flambeau qui nous éclaire !—  
Rayonne encor sur cette terre,  
Car la nuit surgit de partout !

Vous avez, vers le soir, sur la route déserte,  
Le long d'un bois perdu, sur une plaine verte,  
Rencontré par hasard quelque pauvre étranger.  
Il regardait le ciel d'un œil mélancolique :  
Il n'est pas gai de voir, loin du seuil domestique,  
L'ombre des arbres s'allonger !

Lui se sentait là seul, bien loin de son village,  
Et le soleil couchant teignait l'ardent nuage  
De cet éclat rêveur, charmant, rouge et vermeil.  
Pour éclairer sa marche et consoler sa route,  
Oh ! comme à l'horizon le pèlerin sans doute  
Eût voulu garder le soleil !

Voyageur attardé, loin du ciel qu'il oublie,  
Le genre humain, Pie-Neuf, marche vers la Patrie  
Comme cet étranger—inquiet et songeur.  
Reste sur l'horizon, consolant météore !  
Pie-Neuf, il se fait soir : longtemps rayonne encore  
Sur le genre humain voyageur !

Vois ! la terre aujourd'hui t'acclame avec ivresse.  
Cent peuples à ton nom tressaillent d'allégresse,  
Jusques à tes enfants du Canada lointain !  
Que cette explosion d'amour te rajeunisse !  
Tu bénis l'univers : que le Ciel te bénisse,  
Et que Pie-Neuf vive sans fin !

\* \*

EN VOI

Quant à l'artiste en fleur, quant à l'humble poète  
Qui chante et qui se sent le cœur et l'âme en fête,  
Il n'entendra jamais la voix du Saint Vieillard !  
Jamais il ne verra son paternel sourire !  
Mille fois trop heureux si le chant de sa lyre  
Passait un jour sous son regard !

JOS. APOLL. GINGRAS, P<sup>te</sup>

Saint-Fulgence du Saguenay, 1877.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Une copie de cette pièce de vers a été jugée digne, à Québec, d'être insérée dans le coffret renfermant les signatures à l'adresse présentée par les catholiques du Bas-Canada à Sa Sainteté Pie IX. Tout en félicitant l'auteur de cette insigne faveur, nous devons aussi le remercier d'avoir bien voulu en donner la primeur à nos abonnés.

## L'ESPRIT D'ENTREPRISE DU HERALD DE NEW-YORK

Lorsque la guerre de la sécession éclata, le *New-York Herald* organisa immédiatement un bureau d'informations dont l'installation lui coûta plus de deux millions et demi. Ce bureau ne devait s'occuper exclusivement que des affaires de la guerre. Il s'en occupa si bien, qu'il finit par être mieux informé que le ministère, auquel il apprit souvent des renseignements qu'il ignorait. Aussi, après la bataille de Bull's Run, qui, comme on le sait, ne fut pas favorable aux armées du Nord, le gouvernement hésitait à avouer la défaite de ses troupes, il donnait au public impatient des nouvelles confuses et embrouillées, lorsque le *New-York Herald* publia brusquement les résultats exacts de la bataille, et donna en même temps la liste nominative des morts et des blessés.

Le fait parut si surprenant, qu'on accusa le directeur, M. Gordon Bennett, d'entretenir des relations avec l'ennemi. Le ministère s'emut, on provoqua une enquête, et quand le journaliste eut montré quels étaient ses sources d'informations, ses moyens de contrôle, en un mot l'organisation de son service, le ministre de la guerre le félicita publiquement, et le remercia d'avoir créé un système de renseignements plus parfait, surtout plus rapide, que celui dont pouvait disposer son état-major. Cela fit doubler du jour au lendemain, au *New-York Herald*, sa circulation déjà si considérable. Cette récompense lui était due.

Ce n'est pas tout. Le *New-York Herald* entretient des bateaux à vapeur à marche rapide, qui vont, en mer, prendre à bord des paquebots transatlantiques les dépêches et les journaux.

Qui ne se rappelle aussi l'anecdote singulière du correspondant du *New-York Herald* se présentant à un guichet télégraphique de Berlin, le lendemain de Sadowa, pour faire passer à son journal le discours du roi de Prusse au Reichstag.

"A New-York ! répond l'employé. Mais vous n'y pensez pas ; avez-vous calculé la somme énorme que cela va faire ?

—Télégraphiez toujours, répond le correspondant en déposant 50,000 francs sur le bureau, nous comptons après."

Tout compte fait, le télégramme ne coûtait que 36,000 francs. C'était pour rien.

## CHOSSES ET AUTRES

En Angleterre, en Allemagne même, de graves protestants se prononcent pour la défense des droits du Pape, à l'encontre des aspirations révolutionnaires. Les âmes honnêtes s'unissent ainsi partout dans le sentiment de la justice.

Le jour de Pâques, Son Éminence le cardinal Manning, archevêque de Westminster (Londres), a prêché dans l'église qui lui sert provisoirement de cathédrale. On a remarqué dans son discours ces paroles qu'on dirait avoir été inspirées par un souffle prophétique : "Ce qu'on appelle la question d'Orient recevra sa solution que la Providence lui a assignée, c'est-à-dire l'indépendance du Saint-Siège. C'est en vain que les hommes ont essayé de lui donner une autre solution. Pie VII a été emmené en captivité ; Pie VIII a été traîné en exil ; la papauté est revenue triomphante. Aujourd'hui, Pie IX est prisonnier ; mais le bouleversement européen qui se prépare amènera, au milieu de ses cataclysmes, l'indépendance du Souverain-Pontife. Deux armées se forment, celle de la révolution et celle de l'ordre ; bientôt, elles seront en présence, elles en viendront aux mains. Fasse le ciel, quand viendra ce jour, que l'Angleterre ne soit pas trouvée combattant contre Dieu."

M. Oscar Martel et Mlle Villeneuve donnent, cette semaine, un concert d'adieu à Québec. Nous avons tout lieu d'espérer qu'ils en donneront un à Montréal au commencement de juin. Leur départ pour l'Europe aura lieu le 15.

La flottille russe du Pacifique, qui inspirait à nos amis de la Colombie les appréhensions que nous cause l'escadrille russe de New-York, vient de laisser San-Francisco pour retourner en Asie. L'escadre de l'Atlantique, sous le commandement du grand-duc Alexis, est également partie de New-York dans le même temps que l'escadre du Pacifique quittait San-Francisco. On ignore le lieu de sa destination, et, s'il faut en croire les journaux américains, les commandants des navires eux-mêmes l'ignorent ; ils auraient reçu des ordres scellés, dont ils ne devaient prendre connaissance qu'après avoir quitté le rivage américain. Des ordres nouveaux sont envoyés d'Angleterre aux commandants militaires impériaux d'Halifax et de Québec.

EPOUSES RURALES

Une dame, qui doit habiter la campagne, donne les conseils suivants aux jeunes citadins, par la voix du Herald :

Les jeunes gens de nos villes, qui font des affaires avec un capital restreint, ou qui occupent des positions dont le salaire est mince, désirent un home et le bonheur domestique, mais ils pensent, avec raison, que ce desideratum est hors de leur portée. Un jeune homme soucieux de faire des économies ne peut pas se permettre de se marier—du moins avec une jeune dame de la ville. Ses goûts et ses idées se sont formés dans une habitation luxueuse, et descendre à "tenir maison" avec une seule domestique et pas de voiture est un sort fait pour la décourager à jamais et pour mettre sur son visage, au lieu des sourires de l'épouse heureuse, d'éternels froncements de sourcils. Mais, jeune homme, vous pouvez avoir, si vous le voulez, une petite femme qui ne demande pas mieux. La campagne est pleine de jeunes dames aux joues roses, à la santé robuste, pour qui le home que vous pouvez leur donner serait un vrai paradis. La fille campagnarde serait une compagne aussi sympathique que la belle citadine ; quelques-unes d'entre elles sont même mieux élevées, et leur sens commun est en vérité surprenant. Elles savent travailler et faire travailler ; elles sont fortes, bien portantes, et elles ont tout aussi bonne mine que leurs sœurs de la ville. Si vous tenez à ce qu'elles aient par surcroît les petits airs, les grâces et les minauderies de la dame "fashionable," vous n'avez qu'à le leur demander à entendre et il ne leur faudra pas longtemps pour les acquiescer. Au contraire de la citadine, la fille campagnarde n'est pas exclusivement occupée d'elle-même. Ses soins et ses pensées sont pour d'autres : elle soigne les enfants, allège la besogne de la mère, ajoute au confort de l'intérieur ; et elle trouve encore le temps de jouer du piano, de broder, de faire de la peinture à l'huile et de lire, sans compter qu'elle est sa propre modiste et couturière. Jeunes gens, croyez-en mon avis, partez cet été pour la campagne, courtisez et épousez une campagnarde. Il y en a beaucoup, vous pouvez choisir. Courtisez-les comme si elles étaient les dames de la ville, elles vous laisseront faire, et quand vous aurez rencontré celle dont les goûts s'adaptent aux vôtres, n'hésitez pas à faire le saut.

LE TELEPHONE

On lit dans le Courier des Etats Unis :

Des expériences téléphoniques ont encore eu lieu entre New-York et Brooklyn, mais avec des résultats peu satisfaisants et tendant à justifier l'opinion émise par l'amiral Boutakoff, que l'invention a besoin d'être considérablement perfectionnée avant de pouvoir être utilisée d'une manière quelconque. Plusieurs personnages de distinction étaient réunis autour d'un téléphone, dans un salon de l'hôtel Saint-Denis, d'où ils devaient causer avec M. Gower, installé auprès d'un autre téléphone à Brooklyn. Les deux appareils étaient reliés par deux fils télégraphiques. Tout était disposé, le professeur Bell a crié à son agent, M. Gower : " Il y a ici quelques personnes désireuses de causer avec vous." La réponse est arrivée distinctement en ces termes : " M'entendez-vous ? " Malheureusement, le reste de la causerie s'est perdu en route, et l'on a eu beau tendre l'oreille, on n'a plus rien entendu. Le professeur Bell en a profité pour expliquer les détails de construction de l'appareil dont il est l'inventeur.

Au bout d'un moment, le téléphone s'est remis à fonctionner pour transmettre distinctement la nouvelle, crîée par M. Gower, qu'il venait de recruter un cornet à piston qui allait se faire entendre. Et, effectivement, on a bientôt entendu des sons criards, quoique vagues, rappelant assez le bruit d'un bouquin de marchand de poissons dans le lointain. On pouvait cependant discerner, avec beaucoup d'attention, que l'air joué était : " The last Rose of Summer." La séance s'est terminée par le chant, à Brooklyn, de " Hold the Fort," dont les mots ont été transmis assez fidèlement dans l'hôtel Saint-Denis.

REVUE ÉTRANGÈRE

ORIENT

Le télégraphe n'a signalé aucun mouvement important sur le théâtre de la guerre. Il n'y a eu que des escarmouches et des engagements partiels de peu d'importance. Les Russes n'ont pas avancé, du côté de l'Asie. Ils ont échoué dans deux ou trois tentatives qu'ils ont faites, du côté de l'Europe, pour traverser le Danube, qui paraît bien gardé par les Turcs. Ceux-ci se sont emparés d'une centaine de transports russes chargés de grain et de provisions, qui descendaient le fleuve. Le Sultan a commandé une nouvelle levée générale de 200,000 hommes dans tout l'empire. Les chrétiens, indigènes ou étrangers, sont admis sans aucune difficulté dans l'armée turque.

La plupart des ambassadeurs sont retournés à Constantinople. Les relations diplomatiques, rompues depuis la fin de la Conférence, ont été rétablies la semaine dernière avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

La cause turque rencontre beaucoup de sympathie en Europe. En Angleterre, le sentiment d'hostilité provoqué par les déclamations des

libéraux a diminué notablement. La motion de M. Gladstone contre le ministère, au sujet des événements d'Orient, a été repoussée par une forte majorité—une fraction du parti libéral, dirigée par le marquis d'Hartington, votant avec la droite. Le gouvernement a cependant publié une déclaration de neutralité, en même temps que le gouvernement français ; ce qui ne l'empêche pas, d'un autre côté, de continuer ses armements et de s'organiser comme s'il devait déclarer la guerre bientôt.

FRANCE

Le cabinet Jules Simon vient de culbuter, en France, à la suite d'un différend entre le Président et ses ministres. La querelle aurait été causée par la nouvelle loi du ministère sur la presse ; mais ce n'était qu'un prétexte, et, en somme, le maréchal MacMahon aurait congédié tout simplement et fort cavalierement M. Simon, en lui déclarant qu'il ne pouvait consentir à gouverner plus longtemps avec un cabinet de nuance aussi foncée, et qu'il voulait prendre ses ministres parmi la droite conservatrice. En effet, le président s'est adressé immédiatement à M. de Broglie, qui aurait formé un gouvernement, dont ferait aussi partie M. Buffet et M. de Fortou, et qui ressemblerait fort à l'ancien ministère de 1875. Mais ce ministère, accepté par le Sénat, est inacceptable pour l'Assemblée, que la chute de M. Simon a mise en fureur, et qui menace le Président de sa vengeance. Il est question d'une dissolution de cette Chambre. L'air est plein de rumeurs, dit le télégraphe. Le maréchal voudrait-il brusquer le dévouement ? Les monarchistes prépareraient-ils un coup d'état ? C'est la crise la plus forte qui ait eu lieu en France depuis la Commune. Quoi qu'il en soit, le maréchal MacMahon a prorogé les Chambres, aussitôt après la formation du nouveau ministère, sans se préoccuper du vote hostile donné contre lui par la majorité de l'Assemblée.

Voici quelle est la composition du nouveau Cabinet :

- Duc de Broglie, président du conseil, ministre de la justice et des cultes ;
De Fortou, ministre de l'intérieur ;
Eugène Caillaux, ministre des finances ;
Auguste Paris, ministre des travaux publics ;
Vicomte de Meaux, ministre de l'agriculture ;
Brunet, ministre de l'instruction publique.
Les démissions de MM. Berthaut et DeCazes, ministres de la guerre et des affaires étrangères, n'ont pas été acceptées, et ces deux messieurs resteront dans le nouveau cabinet.
M. de Broglie a débuté énergiquement. Il a destitué immédiatement une vingtaine de préfets radicaux nommés par M. Simon, et il en a mis une dizaine d'autres à la retraite.

ITALIE

Le bill sur les abus du clergé, adopté par la Chambre basse, en Italie, a été rejeté par le Sénat. Les législateurs italiens ont reculé devant les protestations qui arrivaient à Rome de toutes les parties du monde, et devant l'indignation soulevée dans tout l'univers chrétien par la conduite du gouvernement et de la Chambre. Des protestations publiques et officielles étaient déjà venues de plusieurs pays, et notamment de l'Angleterre.

Dans l'intervalle, les préparatifs des fêtes pontificales ont marché leur train. Les pèlerins affluent par milliers dans la ville des Papes, et il paraît que leur présence en impose quelque peu aux bravis garibaldiens.

ÉTATS-UNIS

Le calme est complètement rétabli en Louisiane. Les démocrates sont maîtres du pouvoir depuis quelques semaines. L'administration républicaine s'est évanouie comme par enchantement, aussitôt que l'appui des troupes fédérales lui a fait défaut. Le nouveau gouvernement est entré en charge paisiblement, et son bonheur serait parfait, n'étaient les embarras intérieurs et les tracasseries que lui causent les mille et une ambitions et les réclamations innombrables des affamés de son parti qui se disputent les places. C'est l'épine ordinaire que toute administration nouvelle trouve sous la rose enchanteresse du pouvoir. Le gouverneur Nicholls n'est pas moins assiégé par les démocrates que le président Hayes l'était il y a deux mois par les républicains. Quoi qu'il en soit, la Louisiane est libre et maîtresse d'elle-même, après douze années de servitude.

A. GÉLINAS.

FAITS DIVERS

Dimanche dernier, des voleurs déroberent une quantité de cordages, de poluies et autres effets, à Lachine, et traversèrent à la Tortue à bord de deux embarcations qu'ils avaient également volées. Un des voleurs fut arrêté à la Tortue par quelqu'un de l'endroit et on recouvra le butin volé. Avant-hier, un des agents de la police riveraine traversa de l'autre côté du fleuve, mais il revint le soir sans le voleur, qui s'était évadé.

Hier matin, vers dix heures, un sauvage du Sault vint en courant avertir M. Joe Vincent que le voleur en question s'était de nouveau emparé des deux embarcations et qu'il avait sauté les rapides et devait déjà être rendu à une certaine distance de la ville.

M. Vincent envoya immédiatement deux de ses employés à la poursuite du hardi voleur. Ils l'apprirent de loin qui filait plusieurs nœuds à l'heure, grâce au courant. Dès qu'il se vit

poursuivi, il dirigea ses deux chaloupes vers une des fles de Boucherville, et une fois près du rivage, sauta lestement à terre et alla se cacher dans une grange. Traqué par un des hommes de M. Joe Vincent, et se voyant sur le point d'être fait prisonnier, le malheureux prit sa course de nouveau, gagna la rive et se jeta dans le fleuve où il disparut pour ne plus reparaitre. Comptait-il pouvoir se sauver à la nage, ou bien s'est-il noyé à dessein ? C'est ce qu'il est impossible de dire.

Son cadavre n'a pas encore été retrouvé. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Vincent.

Le gouvernement local vient de demander des soumissions pour les travaux de démolition des casernes des Jésuites à Québec. Cet édifice menace ruine depuis longtemps.

Le sacre de Mgr. Hannan, le nouvel archevêque d'Halifax, a eu lieu dimanche, jour de la Pentecôte.

ACCIDENTS DE CHEMIN DE FER.—Vendredi matin, le 11 courant, vers deux heures, un train de marchandises stationnait dans la gare de Danville, pendant que la locomotive qui le traînait était allée prendre de l'eau et du bois, lorsqu'un des freins s'étant rompu, le train se mit à reculer et rencontra un autre convoi de marchandises. Le choc détermina un incendie, et douze wagons, vides pour la plupart, devinrent la proie des flammes. Deux personnes ont été gravement blessées.

Un bien triste accident est arrivé jeudi soir, le 10 courant, sur le chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, à environ trois milles de Lachute. Au moment où le train de huit heures passait dans cet endroit, le mécanicien aperçut trois hommes étendus sur la voie ; il renversa immédiatement la vapeur et fit entendre le sifflet, mais ses efforts furent inutiles. L'un des individus, un nommé Donohue, eut le pied broyé par les roues de la locomotive ; le second, Sweeney, eut le crâne fracturé, mais le troisième, McLaughlin, plus heureux, fut lancé hors de la voie et en fut quitte pour une blessure à la main qui ne présente pas de danger.

Les blessés furent transportés à Lachute, où on leur prodigua tous les soins nécessaires ; mais, vu la gravité de leur état, on jugea prudent de les envoyer à l'Hôpital-Général de Montréal.

L'état de Sweeney ne laisse plus aucun espoir ; on lui a enlevé une partie de l'os du crâne, et, par l'ouverture de cette affreuse blessure, on distingue parfaitement les pulsations des artères du cerveau.

Il paraît que la cause de cet accident doit être imputée à l'ivresse.

MORT ET RESSUSCITÉ.—Un cas de catalepsie vient d'être constaté en Angleterre.

Un chauffeur de chemin de fer tomba malade et "mourut," selon toutes les apparences extérieures.

Comme la mort fut trouvée un peu soudaine, le coroner en fut informé et il écrivit au médecin, afin de savoir si une enquête était nécessaire.

Le médecin répondit que l'homme était mort subitement, il est vrai, mais d'une affection incurable des valves du cœur, compliquée d'une bronchite asthmatique. Dans l'intervalle, l'homme qui avait succombé à tant de maladies s'était, tout aussi subitement qu'il était mort, levé dans son cercueil, très-étonné de s'y trouver. Quelques heures après, il se promenait dans les rues de Cambridge.

TRISTE ACCIDENT.—Un bien triste et douloureux accident est arrivé à St. Romuald, lundi dernier. Deux jeunes gens, l'un âgé de 28 ans et l'autre de 20, fils de M. Dubois, s'embarquaient, lundi matin, dans une légère embarcation pour se rendre à Québec, où ils devaient être occupés pendant plusieurs semaines.

Hier, le père de ces infortunés apprit, comme il paraît à quelques amis, à la porte de l'église, qu'un malheur était arrivé. Inquiet, il demanda quelques informations, qui le confirmèrent dans son sinistre pressentiment. Bientôt après, il acquit la certitude que ses deux fils s'étaient noyés. Nous ignorons si les cadavres de ces malheureux ont été recueillis.

ÉPOUVANTABLE ACCIDENT.—Les journaux du Havre en date du 10, apportent le récit d'un épouvantable accident arrivé dans ce port.

Le paquebot la Martinique allait partir pour les Antilles et devait prendre des poudres dans l'avant-port. Le canotier Marc, qui était chargé de les lui donner, attendait la sortie du steamer, ayant dans son embarcation une caisse en contenant 60 kilogrammes environ. Tout à coup une détonation formidable se produisit et réduisit la barque en atomes.

Quant au malheureux canotier, son corps fut coupé en morceaux et les débris projetés dans tous les sens. La tête a été retrouvée sur un navire norvégien mouillé dans le bassin de la Floride, et une jambe est venue tomber sur un autre bateau.

La cause de cet horrible événement, qui a causé dans toute la ville une indicible émotion, n'a pu être et ne sera probablement jamais établie.

LE RESPIRATEUR.—Une nouvelle qui sera accueillie avec satisfaction par les sapeurs-pompiers, arrive d'Angleterre. On vient d'inventer dans ce pays un appareil qui permet de respirer pendant au moins une demi-heure dans la fumée la plus intense.

Cet appareil, inventé par le professeur Tyndall, est un cylindre d'environ un décimètre et pouvant s'adapter exactement devant la bouche ; il renferme une série de couches alternantes formées de ouate imbibée de glycérine et de

charbon concassé. On a de la sorte un appareil filtrant et absorbant ; le coton, en effet, retient les particules de carbone dont la fumée est chargée ; le charbon, d'un autre côté, condense dans ses pores les vapeurs d'hydrocarbure qui se forment dans les combustions incomplètes et dont on connaît les propriétés irritantes.

Tyndall a expérimenté son respirateur avec le capitaine Shaw, commandant les pompiers de Londres ; les premiers essais furent faits dans une petite chambre pavée et murée en pierre ; trois fourneaux furent remplis de bois de pins résineux, allumés et recouverts pour empêcher une combustion trop active. Ils obtinrent ainsi des masses épaisses de fumée. Tyndall entra lui-même dans la chambre, et s'il n'y resta qu'une demi-heure, c'est parce que ce délai parut suffisant au capitaine Shaw pour montrer l'excellence du système.

—Nous lisons dans la Minerve de jeudi :

Trois femmes très-bien mises, nommées, comme la police l'a su depuis, Josephine Gagnon, Philomène Dubord, de Montréal, et Marie Dupuis, de Bécancour, sont entrées, hier matin, dans le magasin de MM. A. Prévost et Cie., sur la rue Saint-Paul, et ont marchandé différents articles. Les commis n'ont pas tardé à s'apercevoir que, tout en allant, venant et causant, ces femmes avaient fait disparaître une foule d'objets. M. Prévost, ayant été avisé de la chose, invita ces dames à passer à son bureau, où elles se rendirent après avoir jeté sous le comptoir un morceau de soie et un rouleau de lacet qu'elles venaient de subtiliser. Bientôt, la police avertie a fait son apparition dans la personne du sergent Dreiffuss, qui a déclaré à nos châtelines la pénible nécessité dans laquelle il se trouvait de les emmener à la station de police, où on les a fouillées. On n'a trouvé sur elles que les articles suivants : 2 douzaines de mouchoirs de toile ; 1 douzaine de mouchoirs de soie ; 1 douzaine de gants de chevreau ; 3 ceintures de fantaisie ; 8 1/2 verges de satin bleu ; 1/2 douzaine de cravates de soie ; 2 rouleaux de ruban ; 2 douzaine de collets de toile ; 1 douzaine de poignets de fantaisie ; 4 morceaux de soie noire et de couleur ; 8 cravates de soie moirée, et 29 verges de lacet ; en d'autres termes, toute une pacotille de colporteur, représentant la valeur d'une centaine de piastres ou plus. Tous ces articles ont été identifiés comme appartenant à MM. Prévost et Cie.

Ces dames n'en sont évidemment pas à leurs débuts, car elles ont "opéré" très-adroitement dans cette circonstance.

Avant-hier, paraît-il, elles avaient acheté et payé pour \$400 de marchandises chez les MM. Thibaudeau.

Voici un moyen très-simple de se procurer des poulets pour rien : vous engagez la conversation avec un habitant qui a une douzaine, ou plus, de poulets dans sa voiture. Vous faites en sorte de détacher un des volatiles qui, enchanté de fuir le séjour de la ville et la broche en perspective, s'échappe avec empressement. L'habituant court après, comme de raison, et, pendant ce temps-là, vous emportez les onze autres poulets.

Tel est le moyen employé, il y a quelques jours, par Flavien Tétraut, revendeur sur le marché Bonsecours. La police, bien que pénétrée d'admiration pour ce procédé ingénieux, a cru devoir loger le dit Tétraut en prison en attendant qu'il subisse son procès.—Minerve.

MORT D'UN CENTENAIRE CANADIEN.—L'Espresso de Rochester, Etat de New-York, annonce qu'Augustin Picard est mort en cette ville dimanche dernier, dans la résidence de la plus jeune de ses filles, No. 57, rue Lyell. Il était né à Saint-Pierre, près de Québec, le 24 mars 1767. Il s'en fallait donc de cinq jours qu'il eût 110 ans accomplis. Augustin Picard a été marié deux fois et a eu huit enfants de chaque lit. La plus jeune de ses filles, Mme Goetze, dans la résidence de laquelle il vivait depuis plusieurs années et où il est mort, est âgée de 58 ans. L'ainée, Mme Bouchard, est veuve, âgée de 89 ans et jouit d'une excellente santé.

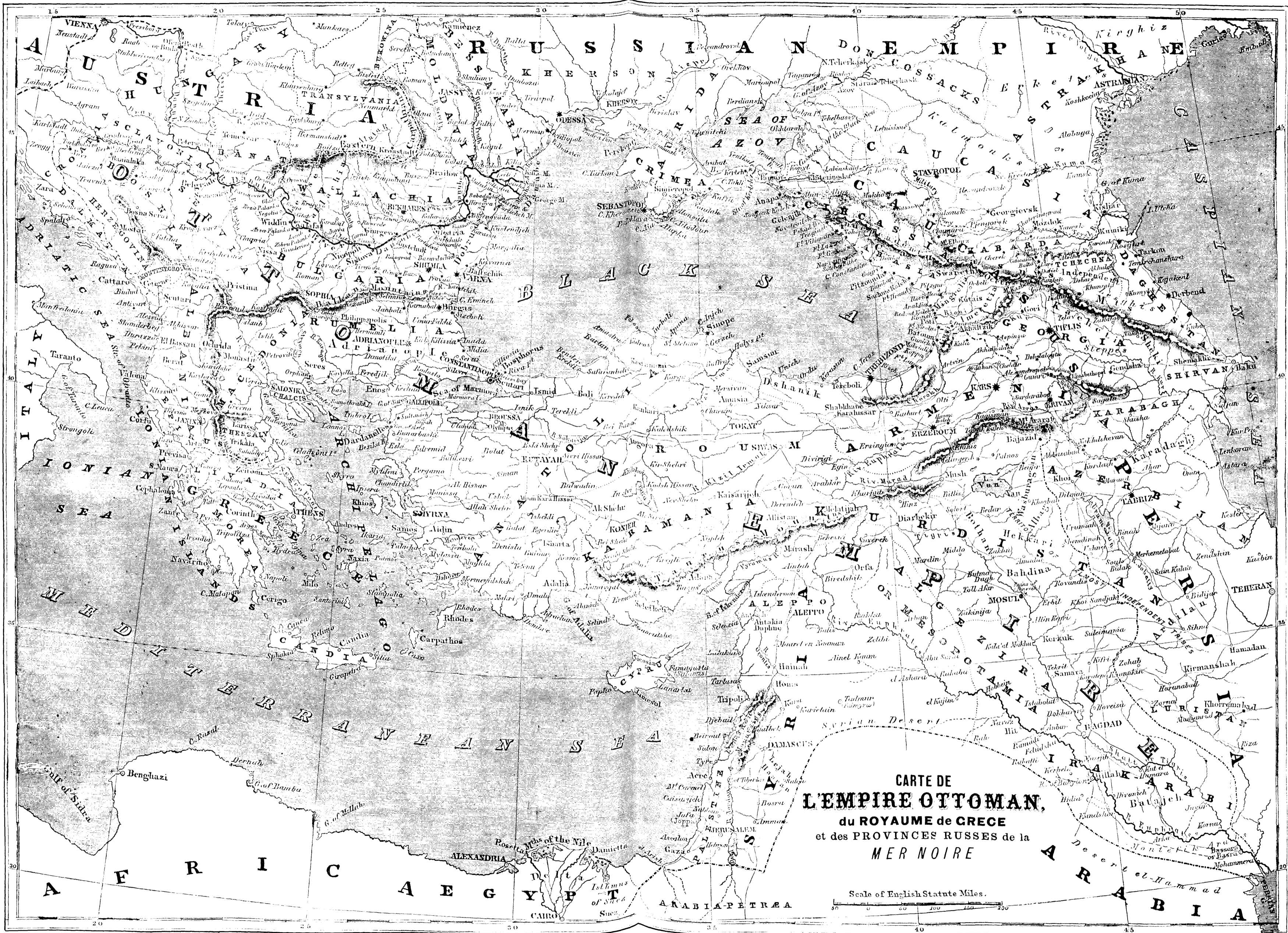
Pendant sa longue existence, Augustin Picard n'a jamais été malade, pas même immédiatement avant de mourir. Il s'est éteint d'affaiblissement et de vieillesse sans souffrir. Il habitait Rochester depuis la fin de la guerre de sécession ; avant, il avait sa résidence à Troy. Jusqu'à l'âge de 80 ans, il a travaillé de son état de charpentier. Ses habitudes étaient régulières : il se levait matin, se couchait tôt, prenait ses repas à des heures régulières et mangeait modérément. Il ne dédaignait ni la bière ni le whiskey, mais sans jamais en consommer avec excès. La seule chose dont il abusait, c'était le tabac ; il fumait comme un Turc, du matin au soir, et M. Nicot n'avait pas de partisan plus fervent que lui.

Le grand âge du défunt n'avait rien de surprenant, disait-il lui-même, l'habitude dans sa famille étant de devenir plus que centenaire ; son père était mort à 108 ans, sa mère à 104. Sa sœur, Mme François Paradis, qui lui survit, habite Québec et est âgée de 108 ans.

—On télégraphie de Rome, 6 avril, à l'Unità Cattolica :

Il continue d'arriver au Vatican des rapports des nonces qui, contrairement aux affirmations des journaux, parlent de la bienveillance exprimée par les gouvernements étrangers à l'égard du Saint-Siège.

Des négociations sont commencées pour assurer l'indépendance du Saint-Père, négociations basées sur le caractère particulier de la ville de Rome, capitale du monde catholique, caractère reconnu par le droit italien, qui proclame la religion romaine seule religion de l'Etat.



**CARTE DE  
L'EMPIRE OTTOMAN,  
du ROYAUME de GRECE  
et des PROVINCES RUSSES de la  
MER NOIRE**

Scale of English Statute Miles.

# LE SORCIER DU MONT GRANIER

## TROISIÈME PARTIE LE CAPITAINÉ SAUVEDUC

Ah ! puissiez-vous, Seigneur, vous à qui rien n'échappe,  
Dans les cils dévastés découvrir une grappe,  
Et dans l'ivraie, un froment pur ;  
A côté de l'crime superbe,  
Trouver quelque vertu, sous l'herbe  
Qui déroba son front obscur.

(J. OGIER. Le 31 décembre.)

### LE BAL DES CINQ TÊTES DE MORT

Messire Protas Sauveduc, capitaine commandant cent hommes d'armes au service de Monseigneur le Dauphin, était assurément un fort bel homme, et nul n'était songé à le lui contester. Généralement, on lui enviait sa haute taille, ses épaules carrées, sa poitrine bombée et ses mains énormes, emmanchées au bout de ses bras musculeux. Bien que sa grosse moustache et ses cheveux taillés en brosse fussent déjà grisonnants, son œil était vif encore, sa démarche lestée et son geste prompt.

Le capitaine Sauveduc touchait à la cinquantaine. Depuis dix ans à peu près, il habitait Grenoble, où il avait fait sa fortune, honnêtement et patiemment, sans s'inquiéter jamais du jour à venir.

« Occupons-nous du présent, avait-il coutume de dire, le lendemain est entre les mains de Dieu. »

Il avait commencé par être simple soldat, se faisant remarquer par son courage, son activité, sa soumission. Puis son protecteur, un jeune seigneur appelé Baldoph de la Corbière, lui fournit, un beau jour, les moyens de lever et d'équiper une compagnie franche, et Protas Sauveduc devint capitaine. Son histoire, on le voit, était bien simple, et ne présentait aucune péripétie enrouvante.

Cependant, il y avait dans sa vie un mystère que l'on cherchait vainement à percer. Chaque année, aux derniers jours d'octobre, le capitaine Sauveduc et son ami Baldoph de la Corbière, disparaissaient, et on ne les revoit qu'aux premiers jours de novembre. Un voyageur prétendit les avoir vus, en habits de deuil, agenouillés au seuil du sanctuaire de Notre-Dame de Myans, en Savoie, mais cette affirmation ne put être contrôlée.

Donc, par une belle soirée de la fin du mois de juin, en cette même année 1257, qui a vu le mariage de Prigent du Rocher et la mort de sa sœur Eudolie, le capitaine Sauveduc, assisté de son page Horré, donnait tous ses soins à sa toilette, en vérité fort singulière. Il était vêtu, comme les paysans savoysards, d'une saie de bure, serrée par une ceinture de laine, et sur laquelle il portait une robe tres-ample, faite d'une étoffe de soie blanche. Sur le devant de cette robe, était brodée en noir une balance, emblème de Themis, et sur l'épaule, flottait un noué volumineux de rubans rouges.

Sur une petite table voisine étaient posés un capuchon, percé de deux petits trous à la hauteur des yeux et une tête de mort en bois peint et sculpté avec une habileté surprenante. Dès qu'il eut chaussé ses souliers à la poulaïne et rabattu les pans de sa robe sur sa casaque de paysan, le capitaine saisit la tête de mort et fit jouer un ressort. La tête se fendit en deux. L'intérieur, doublé de soie, était creux, garni de charnières, ce qui permettait aux mâchoires de jouer avec facilité. Les reliefs étaient peu accusés, mais peints à l'intérieur de manière à produire une illusion complète.

Sauveduc ajusta sur sa tête ce masque d'un nouveau genre, dans lequel son visage et son crâne s'emboîtaient parfaitement. Puis il se couvrit du capuchon et en rabattit la longue pointe.

Sauveduc allait, ce soir, au bal donné par le dauphin de Viennois, Guy XII, pour fêter la naissance de sa fille, Madame Anne, et aussi pour étaler les magnificences de sa cour aux yeux de l'ambassadeur du comte de Foix, le seigneur comte de Carabanchel, arrivé depuis quelque temps à Grenoble, pour traiter d'un mariage entre les enfants des deux princes.

On disait ce Carabanchel issu du sang royal de Castille. Il dépensait, avec une prodigalité peu commune, des sommes fabuleuses, et l'on ne parlait plus que de lui.

Mais, au lieu de se diriger vers le palais, à cheval et digne escorté d'une suite brillante, le capitaine Sauveduc, qui était seul, s'engagea dans une petite rue, au fond de laquelle se trouvait une impasse, entre deux maisons de pauvre apparence. Il frappa, à la porte de l'une de ces maisons, deux coups secs, puis un troisième plus fort.

La porte s'ouvrit aussitôt.

« C'est vous, Sauveduc ! dit une voix brève. Eh ! certes, oui, par saint Maurice ! Oui, c'est moi, mon cher Barb. ...

« Chut ! Soyez prudent, capitaine. »

Quatre hommes sortirent presque aussitôt, enveloppés, tous les quatre, de manteaux noirs.

« Unais ! s'écria l'un d'entre eux d'une voix joyeuse, nous ressemblons à des conspirateurs ou à des mauvais garçons, messieurs !

« Etes-vous armes ? demanda le capitaine. — Oui ! répondirent les quatre inconnus d'une seule voix. — Bon ! »

Tous se dirigèrent alors, d'un pas rapide, vers l'Isère, sur les bords de laquelle était situé le palais delphinal.

Le vieux manoir était splendidement illuminé. Des torrents de lumière jaillissaient à travers les fenêtres ouvertes, et se reflétaient dans l'eau noire du fleuve, moirée de paillettes d'or.

La nuit était sombre, et des milliers d'étoiles scintillaient dans l'azur.

Un vent tiède, embaumé par les parfums des fleurs, venait de la montagne et soufflait doucement sur la vallée, faisant ondoyer les arbres des jardins.

Devant le palais, s'étendait une vaste place, envahie par une foule bigarrée qui regardait passer les invités, poussant de grands cris d'admiration, lorsqu'un riche costume apparaissait porté par un jeune cavalier ou bien une belle châtelaine.

Devant le palais, s'étendait une vaste place, envahie par une foule bigarrée qui regardait passer les invités, poussant de grands cris d'admiration, lorsqu'un riche costume apparaissait porté par un jeune cavalier ou bien une belle châtelaine.

Sauveduc et ses quatre compagnons prirent, sur la droite, une petite rue qui les conduisit à une poterne ouverte au bas de la tour Chenoise, et devant laquelle attendait un homme masqué, vêtu d'une robe de velours cramoisi qui dissimulait, sous ses plis nombreux, un costume saxon de la plus grande richesse.

L'un des compagnons du capitaine demanda : — Est-ce vous, Chissé ?

— Oui, Baldoph. Entrez, messeigneurs !... — En haut, le bal commençait.

La première salle était ornée de tentures d'un rouge sombre à grands ramages d'argent. Là, se tenaient les nouveaux anoblis, les gens de petite race, les pages, les damoiseaux et les écuyers.

Dans la seconde, richement tendue de tapisseries à personnages, se groupaient les hommes sérieux, magistrats, juriconsultes, professeurs et capitaines, pour lesquels la conversation avait plus de charmes que la danse.

La troisième salle, immense, haut voûtée, entourée de colonnes torsos supportant des galeries à balustrades dorées, sur lesquelles se trouvaient les musiciens, était construite dans le plus beau style moresque : elle étincelait d'arabesques, d'enroulements, de feuillages d'or et d'argent, appliqués sur un fond bleu, vert, jaune ou rouge.

Des draperies en étoffes orientales, tissées d'or et de soie, décoraient les fenêtres, et tombaient, en plis lourds, de leurs arcades trilobées.

Dans les entrecolonnements, étaient suspendus des trophées d'armes sarrasines, prises, sans doute, sur l'ennemi pendant les dernières croisades. Les feux de cent torches de cire, portées par des candélabres énormes, jadis ornements d'une mosquée musulmane, se reflétaient dans l'acier poli des cuirasses et donnaient un féerique aspect à cette splendide salle.

Au fond, sous un dais orné de panaches de plumes, et des lambréquins duquel pendaient de soyeuses courtines brodées d'argent, était assis le dauphin Guy, ayant à sa droite Béatrix de Savoie, et à sa gauche l'ambassadeur du comte de Foix, M. de Carabanchel.

Le comte de Carabanchel, un de ces hommes auxquels il est impossible d'assigner un âge certain, avait la beauté d'un ange déchu. Son visage exprimait l'orgueil, l'astuce et la cruauté.

Vêtu avec une somptuosité qu'un roi lui eût enviée, il portait une gawourte de damas de Gènes violet, semé de fleurs de lys d'argent. A ses pieds, était couché un être difforme, un main aux membres grêles.

Ce main avait une tête énorme, et dont le front disparaissait entièrement sous une forêt de cheveux roux qui, rejoignant les sourcils, tombaient en mèches emmêlées devant ses yeux, aux prunelles glauques.

Une foule de seigneurs masqués se pressaient autour du trône, d'où le dauphin contemplait, en souriant, leurs costumes bizarres.

Chacun s'était déguisé selon son goût. Il y avait là des Romains, des Grecs, des Saxons, des sauvages, des bohémieniens, des loups, des ours, des gens couronnés de bois de cerf ou de cornes de bœufs.

Rien n'était plus beau que de voir, sous les flots de lumières que repandaient les candélabres, ces robes de velours ou de soie ondoyer sur les dalles de marbre, ces pierres chatoyantes jeter des feux éclatants, ces broderies d'or, cette soie, ce velours, ces franges, ces plumes s'agiter au milieu d'une poussière lumineuse, dans cette salle semblable aux palais des fils de Mahomet.

On voyait passer, comme dans un tourbillon, les chevaliers emportant dans leur course effrénée les châtelaines balotantes ; les princes, aux livrées de toutes sortes, portant des plateaux d'argent chargés de grandes coupes d'hyppocras, de malvoisie, de grenache, ou des corbeilles pleines de fruits appétissants ; les masques, affublés de costumes aux couleurs éclatantes, allant d'un groupe à l'autre, en faisant mille grimaces et mille contorsions.

De tous côtés, s'élevaient des lazzi, des cris joyeux, des chants qui se mêlaient aux sons harmonieux des violes et des doucieniers.

Les masques les plus hideux recevaient force brocards, auxquels ils répondaient avec esprit quelquefois, toujours avec malice.

En un mot, l'on s'amusaît, l'on riait de bon cœur, et la vieille gaieté galoise régnait en souveraine absolue dans cette fête.

Sous une des arcades de la galerie, un homme vêtu de la peau d'un ours, dont la tête lui faisait office de heaume, causait avec celui qu'un des compagnons de Sauveduc avait appelé Chissé :

« Eh bien ! demandait l'ours, c'est pour ce soir ? »

« Oui, messire. — Ah ! je voudrais bien entendre ce qu'ils vont lui dire ! »

« C'était facile, monsieur de Belletruche, mais il fallait y songer plus tôt. — Comment aurais-je fait ? »

« C'est bien simple ! Au lieu d'emprunter à votre ours cette fourrure dans laquelle vous devez étouffer, vous n'aviez qu'à demander à messire Eole de vous prêter ses atours. — Mauvais plaisant ! » interrompit Belletruche en donnant un coup de batte au seigneur de Chissé.

Au même instant, un grand bruit se fit vers l'entrée de la salle.

« Tenez, les voici ! » reprit l'interlocuteur de Belletruche.

En effet, sur le seuil de la grande porte drapée de rouge, apparaissaient cinq masques vêtus de robes absolument semblables entre elles, de couleur blanche passémentée de noir, ainsi que capuchon qui leur couvrait le visage.

Sur leur épaule gauche, il y avait un noué de rubans dont la couleur différait pour chacun : rouge, bleu, vert, noir et blanc.

## II

DE L'EFFET QUE PRODUISIRENT CINQ REVENANTS SUR MONSIEUR L'AMBASSADEUR DU COMTE DE FOIX

« Oh ! oh ! s'écria le dauphin, qu'est ceci ? » Le comte de Carabanchel sourit, et, ayant murmuré quelques mots à voix basse à l'oreille du prince, il descendit de l'estrade et vint se mêler à la foule qui entourait les cinq masques blancs.

L'homme au ruban noir darda aussitôt un regard ardent sur le visage cynique de l'ambassadeur qui, ému malgré lui par ce simple regard, rougit, baissa la tête et s'éloigna.

Le seigneur de Chissé, qui venait de son côté, l'arrêta au passage, et lui dit avec un léger accent de raillerie :

« Eh ! bien ! sire comte, que di es-vous de cette mascarade ? »

« C'est bizarre, et fort laid. Pourquoi cette balance noire que ces gens ont fait broder sur leur poitrine ? Cela ne signifie rien ! »

« Vous vous trompez. La balance est l'emblème de la justice ! » Et, sans rien ajouter, Jordan de Chissé se perdit dans la foule.

Carabanchel n'était pas revenu de son étonnement, qu'un des masques au capuchon blanc surgit devant lui, et lui prit le bras sans paraître effrayé de l'expression menaçante dont le visage du comte était couvert. Ce masque était celui qui portait sur l'épaule un noué de rubans bleus.

« Salut ! sire comte, dit-il d'une voix railleuse. Comment se fait-il donc que vous soyez ici, vous le grave politique, absorbé par tant de préoccupations... et de souvenirs ? — Je ne reconnais à personne le droit de m'interroger ! répliqua l'envoyé de Foix avec hauteur. — Pas même à la justice ? »

Cette question fut faite avec un accent singulier, mêlé d'impertinence et de raillerie ; le comte essaya de sourire et répondit :

« C'est une gagure, n'est-ce pas ? Cas échéant, la justice aurait le droit de... — Je représente la justice ! »

Le comte fit un brusque haut-le-corps et ne répondit pas.

Il y eut un instant de silence.

« Monsieur de Carabanchel, reprit le masque, je veux vous conter une histoire. Vous plaît-il de me suivre, ici près ? Nous serons moins écoutés. »

Le comte crut à une plaisanterie de carnaval, et suivit de bonne grâce le mystérieux personnage.

« Votre histoire m'intéressera-t-elle, au moins ? demanda-t-il en souriant. — Prodigeusement ! — Oh ! oh ! — Vous verrez ! »

Les deux seigneurs prirent place sur un des bancs de velours adossés à la muraille sous la galerie réservée aux joueurs de flûte et de harpe.

En ce lieu retiré, la solitude était complète :

« Par Hermès ! s'écria Carabanchel d'un ton léger, vous me conduisez bien loin pour me raconter votre conte !... Le dauphin m'attend ! — Je serai bref. J'habitai Venise, il y a quatre ans, commença le masque d'un ton grave. J'y rencontrai un homme qui fréquentait assidûment une maison où j'allais quelquefois. Ce palais était celui de messire Orlando Sorranzo, neveu du doge, et dont la femme, Angela Giustiniani, descendait des princes de Scio. Ils étaient jeunes tous les deux, et Dieu, qui bénit les cours élastes et bons, leur avait donné un petit enfant. »

L'ambassadeur fit un brusque mouvement et se leva. Mais le masque, le retenant par le bras, reprit en ricanant :

« Je serai bref, messire ! Un jour, on trouva le patrie de Venise étendu, un couteau planté dans le cœur, sur les marches de marbre de l'escalier de son palais ; la noble Angela Giustiniani gisait dans son lit, ayant encore autour du cou la chaîne d'or qui avait servi à l'étrangler, et son petit enfant, qui avait faim, pleurait dans son berceau. Des merveilleux bijoux, fermails, colliers, bracelets, diadèmes, perles, saphirs et rubis, émeraudes et diamants, des armes magnifiques damasquinées d'or, de l'orfèvrerie qui emplissait les bahuts, des sacs d'or entassés dans les coffres, de tous les trésors enfin de la maison Sorranzo. Une

des plus opulentes de l'opulente Venise, reine de l'Adriatique, il ne restait rien !... Aucune trace, aucun vestige ! — Que m'importe ! balbutia Carabanchel.

« L'assassin du comte Orlando, le bourreau de l'illustre Angela, le voleur, était cet étranger, qu'on nommait don Flavio, et qui, des cette nuit-là, ne reparut plus à Venise... — Que m'importe ! dit encore Carabanchel.

« Sire comte, vous avez là, à ce doigt, un anneau magnifique, reprit le masque en étendant entre ses mains la main nerveuse de l'Espagnol... Cette opale qui agraffe les plis de votre tunique est précieuse, en vérité... J'ai vu briller cet anneau à la main du malheureux Sorranzo !... J'ai vu cette opale resplendir au front de la noble Angela... — Fou ! fou ! menteur ! » cria Carabanchel.

Une main se posa lourdement sur son épaule, et le repoussa sur le banc. Une voix brutale lui dit à l'oreille :

« N'êtes-vous jamais retourné en Savoie depuis la catastrophe du Granier, monseigneur ? »

Carabanchel, plus pâle qu'un cadavre, leva les yeux vers celui qui lui parlait, et vit, debout devant lui, celui des masques à manteau blanc qui portait un noué rouge.

N'était-ce pas une touffe de rubans rouges que le capitaine Sauveduc avait attachée sur son épaule ?

« Vous devez vous souvenir ! Il y eut là cinq mille hommes qui périrent... La terre s'entr'ouvrit pour les engloutir... La montagne se découvra de sa cime, pour fermer leur tombe... Le peuple, et la voix du peuple est quelquefois la voix de Dieu, accusa un homme d'avoir provoqué, par ses crimes, le courroux du Tout-Puissant... Voulez-vous savoir comment se nommait l'infâme ? »

Le comte, adossé sur son siège, n'osait ni parler ni faire un mouvement.

« Il se nommait Aloys, comte de Mainvilliers ! » dit le masque aux rubans rouges, en s'éloignant, suivi de son compagnon.

Pendant ce temps-là, un seigneur disait au dauphin :

« Où donc est monsieur l'ambassadeur de Foix ? Ah ! le voilà qui se dirige vers Votre Altesse... Mais qu'a-t-il donc ? Ses traits sont décomposés... Il chancelle, il va tomber ! »

Le comte, en effet, s'avangait livide, tremblant, il marchait lentement, et paraissait en proie à une affreuse terreur.

Un masque, ayant un noué blanc sur sa robe blanche, l'arrêta au passage.

Le visage du comte prit une teinte terreuse ; un éclair, aussitôt éteint, brilla dans ses yeux ; il murmura d'une voix pleine d'angoisse :

« Encore ! encore ! Les morts sortent donc du tombeau ! »

« Oui, répondit le masque aux rubans blancs, qui était Baldoph de la Corbière, oui, les morts sortent du tombeau. Ne le savez-vous point, vous le grave politique, Aloys ? Rappelé-vous la nuit du vingt-cinq octobre 1248. Vous étiez treize, dans la salle du moustier... Quel forfait inouï, quel épouvantable crime, encore inconnu dans les annales de l'humanité, fut ajouté à l'horreur de votre orgie ! Quels blasphèmes atroces, quels sacrilèges infames, entassiez-vous les uns sur les autres... Ah ! la patience de Dieu, qui est patiente parce qu'il est éternel, se lassera-t-elle ? »

« Il voulut, par un éclatant comparatif à celui qui anéantit la Pantopole maudite, rappeler au monde que, si l'est l'Infinie miséricorde, il est aussi l'Inflexible justice... La terre ouvrit ses entrailles... Les cadavres sentirent la vie animer à nouveau leur putréfaction... Penfer vomit ses légions... Une trombe de feu passa, emportant dans son tourbillon des ombres hideuses... La montagne ceda sous les coups des esclaves de Satan... La vallée tout entière fut la proie de la mort... Et c'est vous qui aviez évoqué les démons, seigneur Aloys ! »

Carabanchel, écrasé, fou de désespoir, eut encore la force de répondre :

« Je ne me nomme point Aloys, bouffon ! Je suis Rodrigue de Nimesios, comte de Carabanchel ! »

Un sourire amer effleura les lèvres du sire de la Corbière, qui repartit avec un accent empreint d'un mépris indécible :

« Si l'on te donnait tous les noms que tu as portés, le Livre d'Or de Venise, où tu voulais te faire inscrire sous celui de don Flavio, le Livre d'Or de Venise n'y suffirait pas. »

Carabanchel voulait répliquer encore ; la Corbière ne lui en laissa pas le temps.

« Te souviens-tu, seigneur, de la nuit du cimetière ? Il y avait plusieurs cadavres devant toi, et Byleth doit être satisfait ! Ce malheureux Jacques Mézel, et Jeanne Mauger, et les neveux de Protas, et Aymonnet, lâchement égorgés... Que l'avaient fait tous ceux-là, comte ? »

« Nous parlions de noms tout à l'heure. Faut-il que je te dise celui que tu déshonorais alors ? »

Carabanchel terrifié jeta des regards égarés autour de lui.

Un nouveau masque, celui dont le noué était fait de velours noir, s'approcha de l'ambassadeur, et, d'un signe de tête, pria Baldoph de s'éloigner.

Le nouveau venu était Pregent du Rocher, évêque de Maurienne et prince. Il prit Carabanchel par le bras et le conduisit sous les arcades voisines, devant lesquelles d'amples rideaux tombaient, tamissant la lumière et ne laissant passer qu'une faible lueur.

Le dauphin Guy n'avait cessé jusqu'alors de s'entretenir avec un ours de la plus belle taille.



en qui nous avons déjà reconnu l'industriel baron Emmanuel de Beltruche, inventeur du feu merveilleux dont les Crozes savaient déjà le secret plusieurs siècles avant lui.

— Décidément, s'écria le gros seigneur, l'Espagnol est l'objet d'une haine mystification, Altesse ! Voici tantôt la quatrième fois qu'il est accosté par ces masques blancs, dont l'épaulé est chamarrée de rubans différents. L'homme à la couleur verte est le seul qui ne l'ait point encore entrepris, si je ne me trompe !

— Merçiéu ! baron, ne pensez-vous pas qu'il conspire à l'espagnole contre nous ! Que signifient tous ces conciliabules ? répartit le dauphin en fronçant le sourcil.

Si la curiosité des princes était excitée, le courage de Carabanchel était soumis à une rude épreuve.

Il avait à peine franchi le seuil du portique à la sarrazine, que son mystérieux interlocuteur prit la parole :

— Il y a quelque part, dit-il, une femme encore jeune, dont le cœur est déchiré par la douleur, dont les yeux n'ont plus de larmes, dont les lèvres n'ont plus de sourire, tant elle a souffert !

— Depuis longtemps, le sommeil a déserté sa couche ; son esprit est usé par la souffrance... elle penche vers la tombe...

— Si Dieu, dans son éternelle bonté, n'avait placé auprès d'elle un ange qui la soutient et la console, second ange gardien de cette pauvre femme, depuis longtemps, la mort serait venue et la pierre du tombeau aurait déjà recouvert son cadavre.

— Cette femme est ma mère. Il était vieux et ses cheveux avaient blanchi sans que jamais sa conscience lui eût reproché une faute ! Tous le vénéraient et l'aimaient. Il est mort le 25 octobre 1248.

Carabanchel tremblait comme une feuille agitée par le vent.

— J'avais, continua le masque, un frère de vingt ans, un enfant insouciant et hardi, brave, pieux, bon fils et bon frère, sans peur et sans reproche. Il est mort le 25 octobre 1248.

— J'avais une sœur. Elle était belle autant que bonne. On l'appelait l'ange de Myans... — Eulalie ! soupira l'ambassadeur en se penchant la tête entre ses mains.

— Oni, Eulalie ! Un soir elle fut enlevée, et jetée pantelante au milieu d'une orgie que vous présidiez. Ce qu'elle vit, aucune bouche humaine n'oserait le dire, et le soldat le plus vaillant, le plus éprouvé aurait peur à l'entendre... Elle aimait un jeune homme doux et bon, pauvre et sans famille, mais auquel Dieu avait donné toutes les qualités qui sont la richesse et la noblesse des pauvres gens. Les deux enfants devaient être unis par un prêtre...

Prégent du Rocher soupira. Puis il poursuivit :

— Savez-vous ce qu'est devenu l'apprenti Baldolph, fils de votre complice Jacques de Bonnivard, comte Aloys de Mainvilliers ?

— Ce fut un coup de foudre ! L'ambassadeur tomba comme une masse inerte entre les bras de Prégent du Rocher, qui le repoussa avec violence et s'éloigna sans détourner la tête.

Quand le misérable revint à lui, le dernier masque, dont le nœud vert décorait l'épaulé, était penché sur lui et attendait qu'il reprît ses sens :

— Ah ! grâce !... grâce ! murmura Mainvilliers en tombant à genoux.

— Lève-toi, s'écria le masque, lève-toi ! Es-tu donc devenu lâche, maintenant, et dois-je te traiter comme ces hommes sur lesquels glissent toutes les injures !

— J'ai quelque chose à te dire, moi aussi, Haroun-ben-Adel ! Ah ! ne sois pas étonné que je sache ton nom. Je vais te dire le mien... Je m'appelle... Jérôme ! Te souvient-il de cinq jeunes hommes : Arthur de Chêne, Robert de Maxilly, René de Gorre, l'Uric de Cessoles et Jean des Avanchers ?... Un seul excepté, ils sont tous morts, morts dans leur crime, sans prêtre, sans absolution, désespérés, te maudissant !

Ils étaient jeunes ; ils avaient été bons. Enfant, tu déchirais le sein de ta mère, Haroun ! Tu étais un monstre à Page où les enfants sont les frères des anges !

— Tu employas tout ton génie à perdre ces jeunes gens : tu les pervertis, tu les achetas, tu favorisas leurs passions, tu satisfis leurs convoitises... Ils étaient faibles, ils te craignaient, tu les avais asservis à ta fatale puissance. Tu rendras compte de leur corruption, Haroun, et tu portes, avec ton propre fardeau de crimes si lourd déjà... le fardeau de tous les crimes de tes complices... Te souvient-il du plus mauvais d'entre eux : Bonnivard ? Et qu'en dirai-je ?... Mais quels supplices l'enfer inventera-t-il pour te les faire subir durant l'éternité ?

— Ah ! Mainvilliers, pleure, pleure sur tant de sang versé, sur tant d'existences flétries, sur tant de consciences assassinées, sur tant d'intelligences perdues, sur tant d'âmes damnées, par toi, pour toi !

Eperdu, fou de terreur, Mainvilliers sentit passer un souffle de mort sur son visage. Les larmes jaillissaient, brillantes, de ses yeux grands ouverts... Ses dents claquaient... ses cheveux se hérissaient sur son front.

Il respira longuement. Il laissa errer autour de lui un regard morne, éteint ; il porta les mains à son front, qu'il meurtrit avec une rage muette.

Enfin, il fit un bon, franchit le portique et se précipita dans la salle du bal.

L'ours avait fausse compagnie à Guy XII, et courait de groupe en groupe, excitant par ses saillies l'hilarité de toute l'assistance.

Il voulut arrêter au passage le comte de Carabanchel, mais celui-ci l'écarta violemment et se dirigea vers le prince auquel il dit quelques mots à voix basse.

Le dauphin bondit sur son trône.

A ce moment, les cinq masques aux sinistres blanches, réunis et formant un petit groupe, se dirigeaient vers la principale issue. Tout à coup, deux gardes apparurent à cette porte et, croisant la hallebarde, déclarèrent que personne ne sortirait. Le dauphin, appuyé sur le bras de l'ambassadeur de Foix qui marchait la tête haute et l'air assuré, arriva auprès des cinq conjurés :

— Bas les masques, messieurs ! ordonna Guy XII, d'une voix forte, et d'un ton impérieux.

Un cri d'horreur s'échappa de toutes les poitrines. Les cinq capuchons s'étaient abaissés en même temps, et l'on voyait cinq têtes de mort, livides, déclarées, avec de grands trous noirs au fond desquels rutilaient des yeux ardents...

(A continuer)

L'EXECUTION DE BILLOIR

Le 26 avril dernier s'est dénoué, à Paris, sur la place de la Roquette, l'épilogue d'un drame qui, pendant plusieurs mois, a passionné toute la France : l'affaire de la femme coupée en morceaux.

On avait tant discuté les circonstances du crime, on avait si prématurément proclamé la grâce accordée au condamné, que, lorsque le bruit de l'exécution s'est répandu dans Paris, personne n'a voulu y croire. A minuit même, alors que les reporters des divers journaux, se dirigeant vers la Roquette, parlaient à leurs amis du triste spectacle auquel ils allaient assister, on secouait la tête et l'on disait :

— "C'est impossible !..."

— "C'était vrai cependant. Malgré l'avis favorable donné par le procureur-général, malgré les insinuations des journaux, le Maréchal-Président n'avait pas cru devoir commuer la peine.

— "C'est un vieux soldat, disait-on, et le maréchal ne voudra pas laisser trancher la tête à un homme qui a servi la France."

Au contraire, et précisément parce que Billoir tenait à l'armée, son crime a été considéré comme étant d'autant plus grand. Les jurés, d'ailleurs, en restant muets sur les circonstances atténuantes et en ne signant pas de recours, avaient affirmé leur intention de voir appliquer la peine capitale. Le Maréchal a laissé leur verdict s'accomplir.

Mais le public ne songeait pas à cela. On lui avait annoncé la grâce et il y croyait. Aussi, le rond-point de la Roquette, d'habitude encombré dès onze heures du soir par une foule avide d'émotions malsaines, était-il vide ou presque vide. Pas vingt personnes à minuit ! A deux heures du matin, quand M. Roch arrive avec ses fourgons, déballe et installe sa terrible machine, les journalistes seuls pètinent autour de lui... Je me trompe : à la faveur de l'obscurité, des femmes se sont glissées parmi nous, et dans le mouvement de va et vient qui se fait autour du bourreau et de ses aides, on distingue le frou-frou des robes de soie...

Mais cela ne dure pas longtemps. Bientôt arrivent par les rues avoisinantes, des brigades de gardiens de la paix des 10e, 12e et 20e arrondissements, qui occupent les abords. Ceux du 11e font évacuer la place à toutes les personnes qui ne peuvent justifier d'un motif plausible pour y demeurer.

Cependant, M. Roch, son cigare à la bouche, termine avec sa placidité accoutumée l'installation des bois de justice. Selon son habitude, il vérifie tout lui-même, pose des cales sous les pieds, range symétriquement les accessoires. Un frisson passe dans l'assistance quand on le voit faire jouer la lunette et la bascule et soulever à trois reprises le couperet pour le laisser retomber avec un bruit sourd sur les ressorts à boudin. Il hoche la tête d'un air satisfait. Tout va bien ; nous n'aurons pas ce sinistre incident de la lunette retenue dans la coulisse gonflée, qui nous impressionna si douloureusement lors de l'exécution de Gervais.

En revanche, un des aides, M. Constant, grimpe sur un marchepied, et avec un linge essuie soigneusement la rose qui pèle sur les longues traverses. Ce dernier coup de *bon* est d'un épouvantable réalisme.

Pendant ce temps, les soldats de la garde républicaine à pied et à cheval, viennent prendre position sur la place, le long de la prison des jeunes détenus. Les sergents de ville d'une brigade centrale arrivent pour renforcer le service. Il est quatre heures. Le jour se lève. Le moment approche.

En effet, voici les gendarmes de la Seine qui débouchent, au trot, le chapeau en bataille, et viennent se ranger devant les autres troupes, faisant face à l'échafaud... Tout est prêt.

Nous faisons une rapide inspection des environs ; tant sur la place qu'au dehors, il n'y a pas quatre cents personnes.

M. Horoch, greffier de la cour d'appel, représentant le procureur-général ; M. Baron, commissaire de police du quartier ; M. Jacob, chef de la sûreté, assisté de son sous-chef M. Villa, pénétrèrent dans la prison, ainsi que M. Roch. M. Bauguesne, le directeur de la Roquette, les y attend avec l'aumônier, le digne abbé Crozes. Il les introduit dans la cellule No. 1, à droite, où Billoir dort paisiblement. A leur entrée, l'éclat des lumières l'éveille, il se souleve, se frotte les yeux d'un air abasourdi, puis,

comme quelqu'un qui commence à se reconnaître :

— "Ah ! pardon..." dit-il, en apercevant M. Jacob.

Le chef de la sûreté, qui, dans toute cette affaire, a joué un si grand rôle, semble fort ému. Une chose nous frappe : ses grands yeux clairs qu'il broque fixement d'habitude sur son interlocuteur, sont voilés par un lorgnon qui change singulièrement sa physionomie.

— Allons, mon pauvre Billoir, dit M. Jacob, en s'avançant, votre pourvoir est rejeté, votre recours en grâce repoussé ; du courage !

— Ah ! fait Billoir avec un tressaillement. Mais, le réprimant aussitôt, il croise ses mains sur sa poitrine et se tourne vers l'abbé Crozes, qui l'embrasse.

Puis il s'habille rapidement. On lui offre de l'eau-de-vie et du vin. Il prend un gobelet de vin et y trempe les lèvres ; ensuite, il revient à l'abbé Crozes, qui lui prodigue les paroles de consolations.

On traverse la prison. Au greffe s'accomplissent les formalités traditionnelles. Billoir, *ligotté*, est livré à l'exécuteur.

La grande porte de la Roquette s'ouvre à deux battants ; les gendarmes tiennent leur sabre.

M. Roch et ses aides apparaissent les premiers. Puis vient Billoir, soutenu par l'aumônier. Soutenu... non : Billoir a conservé son calme. Le vieux soldat se retrouve. Il marche à la mort, résigné, sans hésitation. A l'aspect de la guillotine, il n'a pas ce regard fixe, hébété de presque tous les condamnés ; il a un mouvement de tête ; son regard va de bas en haut et de haut en bas, comme celui de quelqu'un qui veut bien se rendre compte.

L'abbé Crozes lui fait baisser le crucifix, et l'embrasse ensuite lui-même ; les lèvres du condamné touchent celles du prêtre. Billoir fait une inclination de tête et murmure d'une voix douce :

— "Au revoir, mon père..."

A ce moment, M. Roch pâlit affreusement, ses yeux papillotent, les pommettes de ses joues sautillent... Par un prodigieux effort, il se remet, saisit le condamné qui a continué sa route vers la guillotine, et le jette sur la bascule...

C'est fini !...

Et, au coup sourd du couteau qui tombe, répond le son d'un timbre... C'est la demie de quatre heures qui sonne à l'horloge de la prison. On était d'une minute en avance !

Les aides s'écartent...

Alors on voit avec horreur un flot de sang qui couvre la bascule, la lunette, les montants et coule sur le pavé vers le ruisseau. Puis, comme l'aide qui a jeté le corps avec la tête dans le panier d'osier doublé de zinc, veut reformer ce panier, une chose étrange, fantastique, se produit, l'une des jambes sort en dehors et repousse le couvercle !...

Mais cela dure une seconde. Le panier est jeté dans un fourgon tout préparé. L'abbé Crozes monte dans son fiacre — le fiacre No. 148, dont le vieux cocher et le cheval blanc connaissent bien leur triste voyage. Ils l'ont fait tant de fois ! — et le cortège, escorté par cinq gendarmes, prend au grand trot le chemin du cimetière d'Ivry.

Là, le gardien, averti de la veille, a ouvert la porte de l'enclos réservé. On apporte le panier au bord de la fausse creusée pendant la nuit, et on en renverse le contenu au hasard.

Puis, fourgon et gendarmes repartent. Le fossoyeur jette quelques pelletées de terre, et l'abbé Crozes reste seul.

Si, une heure plus tard, vous aviez jeté un coup d'œil à travers les planches disjointes qui entourent le *Champ-des-Narvets*, vous auriez pu voir encore le vieux prêtre priant sur la tombe de l'assassin !...

ENCORE UN BILLOIR

Dans la nuit du 31 mars au 1er avril, un crime horrible, dont un Arabe serait l'auteur, a été commis sur le territoire de Sidi-Bakti, sur la personne d'un Espagnol, père de six enfants.

Cet homme était, dit-on, contre-maître d'un chantier d'alfa, et c'est à quelques mètres seulement de distance que le crime a été consommé.

Effrayés de l'audace du meurtrier, les autres ouvriers se sont réfugiés dans leurs gourbis, laissant le cadavre sur place, et ce n'est que le lendemain que les parents de la victime retournèrent sur les lieux pour faire procéder à l'inhumation.

Dans la nuit, le cadavre avait été enlevé et découpé.

La partie inférieure du corps fut trouvée près d'une broussaille ; plus loin, les poumons et d'autres parcelles ; enfin, la tête et un bras gisaient à une distance de cent mètres des gourbis. Il manque encore toute la partie gauche du malheureux Espagnol.

INDUSTRIE CANADIENNE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Michel Lefebvre.

M. Lefebvre est un compatriote dont l'esprit d'entreprise mérite une mention spéciale et l'encouragement public. Après des années de recherches et de dépenses considérables, il a trouvé moyen de fabriquer un vinaigre dont le mérite est aujourd'hui incontestable. En 1865, il obtenait le premier prix à l'Exposition de Montréal, et l'année dernière, à l'Exposition de Philadelphie, il luttait contre les manufacturiers de vi-

naigre du monde entier, et revenait avec une médaille, des éloges et des certificats les plus flatteurs.

Un comité de l'Exposition, composé de cinq hommes des plus compétents choisis parmi les industriels des Etats-Unis et de l'Europe, attestait l'excellence du vinaigre de M. Lefebvre, et proposait qu'on lui donnât un prix, et M. Perreault, le secrétaire de la Commission canadienne, lui écrivait à ce sujet la lettre suivante :

Exposition Internationale 1876  
Commission Canadienne,  
Ottawa, 4 avril 1877.

A M. LEFEBVRE.

J'éprouve beaucoup de plaisir à vous adresser aujourd'hui, par la poste, la médaille et le certificat que vous avez mérités pour la splendide exposition de produits que vous avez faite à Philadelphie en 1876. Permettez-moi de vous offrir mes félicitations les plus sincères pour le grand succès que vous avez obtenu, et de vous remercier pour avoir contribué à placer le Canada dans la position brillante qu'il a occupée à Philadelphie vis-à-vis des nations les plus avancées du monde.

Espérant que vous figurez avec autant d'honneur à la prochaine Exposition internationale,

J'ai l'honneur d'être  
Votre, etc.,  
J. PERREAULT,  
Sec. de la Com. Canadienne.

Il est donc incontestable que le vinaigre produit par M. Lefebvre est de première qualité, qu'il est pur, exempt de tout acide. Jamais industrie ne mérita donc plus que celle-là d'être encouragée. C'est une industrie éminemment nationale, fondée par un de nos compatriotes les plus actifs, et qui fait vivre déjà plusieurs familles. M. Lefebvre a donc raison de compter sur l'encouragement du public et de penser que, si on n'achète pas son produit par patriotisme, on l'achètera par intérêt, puisqu'il n'y a pas sur le marché un meilleur article. Dernièrement, on confisquait à Chicago mille barils de vinaigre, et il est connu qu'il se vend tous les jours une quantité de vinaigre adulteré. On est sûr, quand on achète le vinaigre de M. Lefebvre, d'acheter un produit d'une pureté qui défie l'analyse de tous les chimistes.

Qu'on demande donc partout du vinaigre de M. Lefebvre, l'on aura du vrai vinaigre, et l'on encouragera une industrie nationale.

LE "CITY OF BRUSSELS."

On lit à ce sujet dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Le steamer de la ligne Inman *City of Richmond*, arrivé le 13 à New-York, a apporté l'heureuse nouvelle que toutes les personnes à bord du *City of Brussels* sont saines et sauvées. Ce steamer a été rencontré mardi dernier par le *City of Richmond*, par 46° 30' de latitude et 4° 13' de longitude, naviguant sous voiles par suite de la rupture de son arbre de couche, survenue le lundi 23 avril. Tout le monde allait bien à bord, et la seule chose dont le steamer désespéré eût besoin était un supplément de vivres, qui lui a été fourni. Les probabilités sont que le *City of Brussels* arrivera à destination dans les derniers jours de cette semaine.

Parmi les passagers de ce steamer était M. Gall, officier à New-York, No. 21 Union Square, qui est revenu avec le *City of Richmond*, par lequel il repartira samedi prochain pour l'Europe. Voici le résumé du rapport de M. Gall :

Le *City of Brussels* a quitté le port de New-York le samedi 21 avril. Rien à signaler jusqu'au lundi 23. Ce jour-là, à sept heures et demie du matin, pendant que les pèlerins faisaient leurs dévotions habituelles, on a entendu un craquement et ressenti une secousse qui ont mis brusquement fin aux exercices religieux. La machine a stoppé, et vérification faite on a reconnu que l'arbre de couche était rompu. Les officiers s'étant empressés d'annoncer aux passagers qu'il n'y avait nul danger, les craintes qui commençaient à se manifester se sont promptement calmées.

Le mercredi 25, on a fait des signaux à un steamer français de nom inconnu qui, au rapport de M. Gall, aurait vu les signaux et y aurait même répondu, mais aurait continué sa route sans en tenir compte. Le samedi 28, on a été accosté par une barque islandaise qui a promis d'annoncer l'accident à tous navires qu'elle pourrait rencontrer. Le lundi 30, on a rencontré un brick norvégien, qui a offert ses services, mais on n'en avait pas besoin et on l'a simplement prié d'annoncer l'accident aux navires qu'il rencontrerait. Enfin, mardi dernier, a eu lieu la rencontre du *City of Richmond*.

Le papier Rigollet, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé de l'Empire de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros : A. DELAU,  
223, rue McGill, Montréal.

## L'hon. T. W. Anglin

Voilà un personnage *palpitant d'actualité*. M. Anglin a occupé une large place dans les luttes et les discussions de la dernière session. On suit les débats occasionnés par la contestation de son siège. M. Anglin a été convaincu d'infraction à la loi concernant l'indépendance des membres du parlement, en tenant différents contrats publics du gouvernement. Le comité des privilèges et élections, chargé d'étudier cette affaire, présenta son rapport juste au moment de la clôture de la session, de sorte que la Chambre n'a pas eu le temps d'en prendre connaissance. Sans cette brusque prorogation, il est probable que l'Orateur aurait été forcé de donner sa démission sur le champ. L'ajournement arriva ainsi fort à propos pour lui. La séparation des Chambres n'a pas empêché, cependant, la discussion de se continuer dans les journaux.

M. Anglin est né en Irlande, où il a passé son enfance et la plus grande partie de sa jeunesse. Il vint s'établir au Nouveau-Brunswick en 1848, et il épousa, à Saint-Jean, Mlle McTavish, de cette ville. Il fonda, à peu près dans le même temps, le *Freeman*, dont il est encore le principal rédacteur et propriétaire. Il fut membre de la législature du Nouveau-Brunswick depuis 1861 à 1866, où il fut battu à raison de l'opposition qu'il faisait à la Confédération. Au moment de sa défaite, il était depuis quelques mois membre du ministère Smith. Il se présenta de nouveau, en 1867, pour la Chambre des Communes, et fut élu cette fois par le comté de Gloucester. Il a été élu par acclamation aux dernières élections générales, et il fut élu Orateur à l'ouverture de la session de 1874.

IMPRUDENCE. — Il vient d'arriver à Brooklyn un accident qui se produit trop souvent. A quoi sert donc la triste expérience des autres, si à tout bout de champ on est prêt à recommencer les mêmes fautes ?



L'HONORABLE T. W. ANGLIN, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Ces jours-ci, Madame Joseph Geslin faisait une course dans un des chars urbains de Brooklyn en compagnie de son mari. Elle avait avec elle un enfant de cinq semaines qu'elle avait enveloppé de la tête aux pieds dans un châle, pour protéger le bébé contre la froidure. Arrivée au bout de sa course, Madame Geslin se vit en devoir de quitter le char. Elle ouvrit le châle pour jeter un coup d'œil à son enfant.

Le petit était mort asphyxié. Les mères sont très-souvent imprudentes. Sous prétexte de protéger les enfants contre l'air plus ou moins vif du dehors, elles les enmaillottent solidement et leur laissent à peine la chance de respirer. Ces petits ont besoin de respirer l'air du dehors, et ils peuvent le faire impunément, pourvu qu'il soient dans les conditions hygiéniques désirables.

Une autre habitude contre laquelle nous protestons hautement, c'est celle qu'ont certaines femmes de coucher leurs enfants avec elles. Parce qu'il n'est pas arrivé de malheur à celle-ci ou à celle-là, il ne s'ensuit pas qu'il n'y ait pas de danger. Au contraire, il y en a toujours, et le risque est grand. Combien de mères se sont endormies profondément le soir avec un enfant à côté d'elles, et se sont réveillées, le matin, leur enfant mort, étouffé par les couvertures, ou par un bras même de la mère, qui, en dormant, avait changé de position ! C'est arrivé, cela arrive aujourd'hui, et cela arrivera encore. On comprend facilement qu'il y a des enfants qui ont des insomnies, qui sont malades, et auxquels la mère est obligée de prodiguer des soins la nuit ; souvent, pour apaiser les petits, elles les prennent dans leur lit. C'est une grave imprudence dont elles finissent trop souvent par se repentir, mais trop tard.

PROFITEZ-EN. Encore une richesse dans notre beau Canada. La rivière Manicouagan, dans le Labrador, contient, près d'une de ses chutes, une eau minérale, très-riche, qui sort du milieu d'un gros rocher. Les quelques expériences qui en ont été faites vont la rendre très-précieuse pour notre pays. Un Père missionnaire, épuisé par son jeune frère de cinq jours, et prêt à succomber d'inanition, trouva assez de force, après en avoir bu, pour se rendre aux premières habitations, distance de cinq lieues. M. Victor Côté, affligé d'un mal d'yeux cuisant depuis plus de vingt ans, trouva une guérison complète après une application répétée de plusieurs jours. Elle est incolore et inodore, mais possède un petit goût d'huîtres qui ne la rend pas désagréable à boire. M. Thibault, homme actif, commença à exploiter ce printemps, et, vu les qualités purgatives et rafraichissantes de cette eau, il est probable que ses efforts seront couronnés d'un plein succès. — (*Canadian*.)



LE DÉPART DES MISSIONNAIRES

NOUVELLES DIVERSES

La dette de la Russie est estimée à \$1,500,000,000. Celle de la Turquie est encore plus considérable.

Le dernier recensement opéré en Alsace-Lorraine, en 1875, et arrêté au 1er décembre, accuse un chiffre total de 1,631,505 habitants : 453,373 pour la Haute-Alsace, 598,180 pour la Basse-Alsace, et 480,255 pour la Lorraine.

Ces indications, comparées au résultat du recensement quinquennal de 1871, présentent une diminution de la population de 17,934 âmes.

SEIZE ENFANTS BRULÉS VIFS.—On écrit de Copenhague, le 1er avril :

Les journaux norwégiens d'aujourd'hui donnent les détails qui suivent sur la catastrophe qui a eu lieu ces jours derniers, dans le village norwégien d'Ellingso, près d'Aalesund. L'instituteur avait convoqué les enfants de cette localité à un examen et il avait disposé pour cela d'une maison inachevée, dans laquelle l'escalier n'était pas encore construit, une simple échelle donnant accès par une fenêtre. Une vingtaine d'enfants étaient réunis et l'examen était terminé, lorsque le maître d'école s'aperçut que d'épais nuages de fumée pénétraient dans la chambre, suivis, peu après, de flammes qui ne tardèrent pas à envelopper la maison dans un cercle de feu.

Il se précipita vers la fenêtre et voit avec horreur que l'échelle a disparu et que toute retraite est coupée. Saisissant avec énergie un couple d'enfants qu'il veut arracher au danger, il les jette par la fenêtre ; mais, aveuglé, suffoqué et blessé, il devient impossible d'en faire autant des autres ; il se précipite lui-même par la fenêtre, se cassant une jambe dans sa chute. Tous les hommes du village étaient à la pêche et les femmes aux champs ; ainsi, plus de secours possible et les malheureux enfants restent abandonnés à leur malheureux sort. Quatre d'entre eux seulement ont pu échapper plus ou moins brûlés ou meurtris, mais le plafond s'étant écroulé, les seize autres ont péri. La cause du feu est inconnue.

L'horreur, la douleur et le désespoir des parents, lorsqu'à leur retour ils se sont trouvés en présence des restes carbonisés de leurs enfants, sont plus faciles à comprendre qu'à peindre. Les autorités ont commencé une enquête.

EXPLOSION DÉSASTREUSE.—Une explosion de gaz a eu lieu mercredi matin à dix heures dans un puits de huit cents pieds de profondeur des mines Wadesville, près de Saint-Clair (Pensylvanie). Des secours ont été organisés immédiatement, et l'on a retiré au bout d'un instant les corps de deux mineurs, John Durkin et William Kirk, qui avaient été tués raides. Puis on en a remonté successivement sept autres, tous grièvement brûlés, trois, au moins, mortellement. Et ce n'est pas tout ; cinq travailleurs sont emprisonnés derrière une muraille de deux cents tonnes de charbon déplacées par la force de l'explosion. Le nom d'un de ces infortunés n'est pas connu ; ceux des autres sont Benjamin Mosely, Herbert Moore, Thomas Connors et Joseph Milwood. Des centaines de femmes et d'enfants étaient, hier soir, rassemblés autour de la muraille du puits, pleurant et se désolant, pendant qu'au fond des groupes d'hommes se relayaient pour enlever le plus vite possible l'énorme quantité de charbon derrière laquelle étaient emprisonnés les malheureux, dont on entendait par intervalles les cris désespérés. On n'avait qu'un bien faible espoir de les dégager vivants, car le déblaiement devait probablement occuper toute la nuit.

Les mines Wadesville sont exploitées par la compagnie "Philadelphia and Reading."

On lit dans le *Foyer Domestique*, livraison du mois de mai :

Nous annonçons avec infiniment de plaisir que la ville d'Ottawa a été choisie pour la réunion prochaine des Zouaves Pontificaux (Union-Allet), qui aura lieu le 30 juillet prochain. Avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr. Duhamel, des préparatifs sont commencés activement. La population catholique d'Ottawa se joindra sans doute de cœur à d'action au comité chargé de diriger la fête. Les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières ont tour à tour rivalisé de zèle quand il s'est agi, dans les trois dernières années, de faire un accueil public aux Zouaves. Dans ces réunions annuelles, l'Union-Allet affirme hautement son amour pour la Papauté et donne par là même aux populations catholiques une occasion de protester contre les spoliations dont le Saint-Siège est l'objet ; il y a tout lieu d'espérer que la ville d'Ottawa, dont la population est aux deux tiers catholique, fera dignement les choses et ne négligera rien pour reconnaître l'honneur qui lui est fait.

M. le chanoine Lamarche, de retour de Rome, est arrivé ici vendredi, après un séjour d'une année dans la Ville-Eternelle.

OTTAWA, 16 MAI 1877.—Ottawa est en ce moment la ville par excellence de la fumée et de la poussière ; on n'y voit plus rien et on y étouffe. Des malins prétendent que c'est la fumée des discours de nos législateurs qui s'échappe des bâtisses du parlement, mais les gens bien pensants disent que c'est tout simplement le feu qui est dans les bois. Dans tous les cas, s'il n'y a pas un changement, tous les habitants de la capitale seront bientôt transformés en jambon ; déjà ce travail de transformation a fait des progrès considérables. Qu'on se console : si le pain est cher l'automne prochain, au moins le jambon sera bon marché.

ECHOS DU POISSON D'AVRIL.—Cincinnati, Ohio, s'est signalé cette année dans les mystifications du premier de ce mois, si l'on en juge par la communication suivante :

Un nombre exceptionnel de mystifications ingénieuses et réussies a été perpétré le 1er avril. Des excursions gratuites avaient été annoncées et ont fait sortir de chez elles des centaines de personnes candides auxquelles il a été très-difficile de persuader que ce n'était pas arrivé.

Tous nos aldernen se sont rassemblés au Grand Hôtel, en réponse à une invitation imprimée de participer à une excursion gratuite à Lexington (Kentucky), accompagné d'un banquet également gratuit. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées aussi par invitation, pour assister au lancement d'un navire encore à construire. Tous les entrepreneurs de pompes funèbres se sont réunis dans la station du Little Miami, attendant un cadavre imaginaire que chacun d'eux comptait enterrer. A un moment, on comptait dix-sept corbillards à la file devant la porte de la gare. Cette plaisanterie de croque-mort a peut-être été la plus gaie de la journée.

Une autre dépêche de Cincinnati annonce un poisson téléphonique. M. Armstrong, surintendant de la compagnie téléphonique Suburban, revenu récemment de Chicago, d'où il avait, disait-il, rapporté un téléphone, a invité tous les reporters à venir dimanche dans une salle de l'Union Telegraph, d'où ils entendraient par le téléphone un concert donné à Chicago. Bien qu'il ne fut pas question du *free lunch*, tous les reporters ont été fidèles au rendez-vous, et ont beaucoup admiré de confiance l'instrument exhibé par M. Armstrong.

L'heure du concert arrivée, le silence a été recommandé, et chacun d'approcher l'oreille du merveilleux instrument, mais on n'entendait rien en dehors de quelques exclamations à mi-voix de M. Armstrong, qui s'exalta sur la pureté du son et la fidélité de la transmission. Il y avait plus d'une demi-heure que onze reporters écarquillaient leur vingt-deux oreilles, quand ils ont commencé à se douter du "joke."

A New-York, mercredi dernier, deux mal-fauteurs ont détaché les freins de la locomotive sur le train du *Jersey Central*. Il s'en est peu fallu que des centaines de voyageurs n'aient été précipités dans le fleuve. Les deux bandits ont été arrêtés.

LE NOMBRE NEUF.—On attribue à un Anglais nommé Will Green, mort en 1684, la découverte d'une singulière propriété du nombre 9 ; mais elle n'est nullement de lui : elle appartient à notre célèbre Fontenelle. Cette propriété du nombre 9 consiste en ce que, multipliant ce nombre par 2, par 3, par 4, par 5, par 6, par 7, par 8, par 9, etc., on trouvera que les chiffres composant le produit de chacune de ces multiplications additionnés donneront toujours 9. Ainsi :

|                                |
|--------------------------------|
| 2 fois 9 font 18—1 et 8 font 9 |
| 3 " " " 27—2 " 7 " 9           |
| 4 " " " 36—3 " 6 " 9           |
| 5 " " " 45—4 " 5 " 9           |
| 6 " " " 54—5 " 4 " 9           |
| 7 " " " 63—6 " 3 " 9           |
| 8 " " " 72—7 " 2 " 9           |
| 9 " " " 81—8 " 1 " 9           |

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* de samedi :

La guerre turco-russe se traîne en préparatifs interminables, montrant que la Russie est moins prête à l'attaque que la Turquie à la défense. Les nouvelles contradictoires se multiplient, annonçant et démentant alternativement des engagements, des victoires et des défaites. Il est évident, cependant, que rien d'important n'a encore été accompli, ni même tenté sur le Danube, et même que les Russes n'ont pas de plan bien arrêté. Tantôt on mentionne des concentrations énormes de troupes sur un point, tantôt de simples mouvements d'avant-garde à distance encore éloignée du fleuve. En somme, l'interprétation la plus favorable aux Russes est qu'ils sont entravés par le mauvais temps exceptionnel en cette saison, et qu'ils éprouvent des difficultés imprévues dans leur marche.

Les Russes n'avancent guère plus dans l'Asie-Mineure que sur le Danube. Obligés de changer leur plan de campagne à la suite de fausses manœuvres et même d'échecs réitérés, ils n'ont pas encore gagné un avantage marqué sur les Turcs, qui, en revanche, ont non-seulement repoussé victorieusement leurs attaques sur tous les points, mais encore leur ont infligé sur plusieurs des pertes sensibles. On annonce une nouvelle tentative infructueuse sur Arslan-dan, et une autre sur Kars.

Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête," comme disent ceux qui font usage du *Rénovateur Parisien* de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se la procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centimes chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada,

LES ÉCHECS

Adressez les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 20 : MM. P. O. Giroux, Dr. D. M. Toupin, J. L. P. et J. E. Giroux, Montréal ; A. G. Saint-Jean ; N. P. Sorel ; L. O. P. Sherbrooke ; J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; Z. Delanuais et H. M. Québec.

Solutions justes du problème No. 21 : MM. N. P. Sorel ; Z. Delanuais et H. M. Québec ; L. O. P. Sherbrooke ; J. A. Cusson, Northampton, Mass. ; A. G. Saint-Jean ; J. L. P. J. E. Giroux, Dr. D. M. Toupin, P. O. Giroux, Montréal.

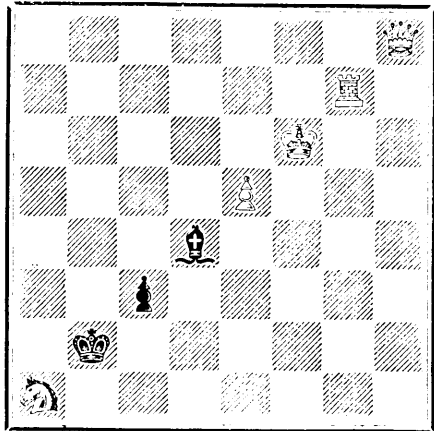
A. C. Saint-Jean.—Oui, nous avons en mains tous les éléments de nombreux problèmes de ce genre ; mais nous ne pouvons y consacrer l'espace qu'il faudrait.

Nous publions, aujourd'hui, un des problèmes du fameux joueur d'échecs français, M. Moorer, qui, nous l'espérons, sera bien goûté. Malgré sa complexité, nous sommes certains qu'un bon nombre d'amateurs réussiront à en trouver la solution.

PROBLÈME No. 24.

Composé par M. MOORE, France.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 20.

|                        |               |
|------------------------|---------------|
| Blancs.                | Noirs.        |
| 1 C 3e F D échec       | 1 Roi joue    |
| 2 C 5e F D             | 2 Ad libitum. |
| 3 P 5e D échec et mat. |               |

PROBLÈME No. 25.

Composé par M. D. A. ABELA.

|             |            |
|-------------|------------|
| Blancs.     | Noirs.     |
| 1 R 1er F D | 1 R 4e T R |
| 2 D 5e D    | 2 F 3e F R |
| 3 T 7e T R  | 3 F 4e F R |
| 4 F 8e D    | 4 P 4e C R |
| 5 C 5e R    | 5 P 6e T R |
| 6 P 2e T R  |            |

Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups

SOLUTION DU PROBLÈME No. 21.

|                        |                 |
|------------------------|-----------------|
| Blancs.                | Noirs.          |
| 1 C 2e D               | 1 T prend P (A) |
| 2 D 5e F R échec       | 2 R prend F     |
| 4 C fait échec et mat. |                 |

(A)

|                          |            |
|--------------------------|------------|
| 2 D 6e C R échec         | 1 T 4e R   |
| 3 F 2e T D échec et mat. | 2 Roi joue |

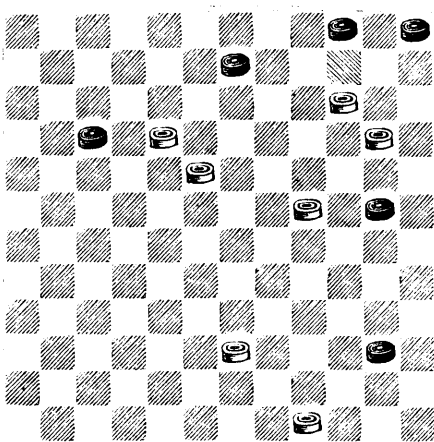
Et autres.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de *L'Opinion Publique*, Montréal.

PROBLÈME No. 74

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 72

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| Les Blancs jouent de | Les Noirs jouent de |
| 31 25                | 17* 67              |
| 27 21                | 14 38               |
| 32 45                | 67* 9               |
| 25                   | 3* et gagnent       |

Solutions justes du Problème No. 72

Montréal :—M. Ar. Peltier.  
Holyoke, Mass. :—John Godbois.  
Village Lauzon, Lévis :—N. Samson.

Autre Solution du Problème No. 71

Montréal :—C. Coutu

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEURANC, Atelier : 547, rue Craig.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain, dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit :  
L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevé.

Les samedis, elle se fermera à midi.

Le programme des études sera le suivant :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes ; la navigation proprement dite ; la manière de faire le point ; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil ; trouver la longitude par le chronomètre ; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut ; trouver le temps de la haute mer ; la correction des sondages ; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments, les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de *vice-voir* que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (*mét* odes de Sumner et de Ivory) ; trouver la longitude par deux hauteurs, par des hauteurs lunaires, *regulariser* le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel ; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.

Partie théorique.

Etudes mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines, et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit à suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école, en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,

J. A. CHAPLEAU,

Secrétaire de la Province de Québec,  
8-20-110



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

BILLES PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la passage de BILLES PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Billes Privées de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Billes Privées. Toutes pétitions pour BILLES PRIVÉS doivent être présentées dans les deux premières semaines de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,

Greffier du Con. Lég.

G. M. MUTR,

Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 23 janvier 1877.

8-20-116



AVIS.

Jeu de la Naissance de la Reine, le BUREAU et les trois DÉPÔTS POSTAUX ne seront ouverts que de 8 à 10 heures.

Les dépêches de l'après-midi seront closes à 10 heures a.m. et celles du soir, à 7 heures p.m.

G. LAMOTHE, M.P.

Montréal, 22 mai 1877.

MANUFACTURE DE VINAIGRE

MONTREAL, No. 41, RUE BONSECOURS.



PRIX A L'EXPOSITION DE CENTENAIRE A PHILADELPHIE.

ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certificats des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire.

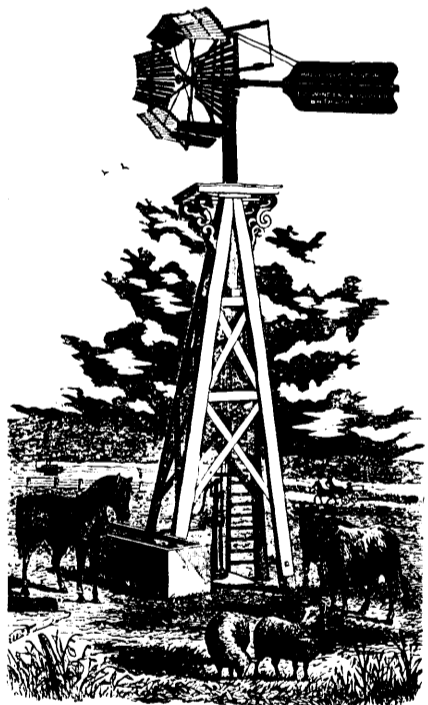
8-20-52-118

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



Fortifiant et fébrifuge. Très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc.

Paris, 32, rue Drouot, et les pharmacies. Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, en regard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction.

Demandez le Catalogue Illustré et la Liste des Prix à CHARLES GARTH & Cie Dominion Metal Works, 536 à 542, RUE CRAIG.



Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,

Agent de l'Immigration du Gouvernement 8-20-52-112 No. 19, rue St. Bonaventure.

LES PERSONNES désireuses de guérir vite et bien...

OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

A Paris: Ph<sup>o</sup> COLOMER, 103, rue Montmartre.

—Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, Me Gill street, Montréal, et dans les principales Pharmacies.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 141, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE, 191, RUE ST. JOSEPH

AUGUSTE COUILLARD, MARCHAND DE FER, RUE ST. PAUL.

qui s'est fait une renommée depuis plusieurs années par ses POÊLES de qualités supérieures qu'il vend à bon marché, a été obligé d'agrandir considérablement son Magasin, vu qu'il a profité de la crise et du bon marché, pour se procurer le stock le plus considérable de POÊLES, FOURNITURES DE MAISONS, PEINTURES, HUILE, VERNIS ET OUTILS POUR MENUISIERS qui existe dans Montréal.

AVIS AU PUBLIC.

MAGASIN: Nos. 233, 235, 237 et 239, RUE ST. PAUL, entre la RUE ST. VINCENT et la PLACE JACQUES-CARTIER. M. COUILLARD a quelques magnifiques PIANOS qu'il peut vendre pour \$200; ces Pianos valent \$600.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampe pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto.



COLLÈGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjudants-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre) W. POWELL, Colonel, Adjudant-Général.

Quartiers-Généraux, Ottawa, 11 avril 1877.



USINE D'INSTRUMENTS AGRICOLES DU CANADA. Fabrique de Fauchaises, Moissonneuses, Rateaux à Cheval, Moulins à Battre, etc., sans rivaux. Notre Motto est et a toujours été depuis 35 ans: Le meilleur et le plus économique. Demandez des circulaires. On demande des Agents et on invite la correspondance de toutes les parties du monde. Escompte alloué aux Corporations Religieuses. G. M. COSSITT & FRÈRES, 93, rue des Enfants-Trouvés, Montréal.

R. J. L'ATIMER, Agent. 8-20-9-117

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes, importés directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis.

JOS. ROY,

573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-54-10

INFIRMERIE DE CHEVAUX.

H. AUDRAIN

Médecin vétérinaire du Collège de Montréal

BUREAU: Au coin des rues Jacques-Cartier et Ste. Catherine, No. 629, derrière la Pharmacie de M. A. H. Laroque.

Ouvert de 8 h. A.M. à 6 h. P.M. Consultation gratis tous les samedis.

Maison privée et Infirmerie: Rue Beaudry, No. 128. Une attention spéciale est donnée aux maladies de tous les animaux domestiques: Chevaux, Bœufs, Moutons, Chèvres, Porcs, Chiens, Chats et Volailles. Les prix sont très-modérés.

Montréal, le 28 avril 1877. 8-18-4-111

NOTRE MAGASIN EST ENCORE TROP PETIT!

Les 5000 à 6000 acheteurs qui viennent chez nous tous les jours nous obligent d'agrandir encore notre magasin. Une allonge de 50 pieds et à deux étages sera terminée cette semaine.

Nous ferons du 1er étage le plus beau département de Tweeds et Tricots de Montréal.

Le second sera consacré aux Tapis et aux Tailleurs. Notre magasin aura en conséquence 160 pieds de profondeur.

Maintenant, avec l'espace dont nous pouvons disposer et les 150 commis que nous avons, nous osons nous vanter de pouvoir servir 500 à 600 personnes à la fois; et cela sans avoir à redouter la grande foule et l'encombrement qui ont toujours empêché grand nombre d'acheteurs de venir à notre magasin.

Les lots immenses de Tweeds de fantaisie et de Tricots français et anglais que nous venons d'acheter aux derniers encans seront maintenant exhibés et vendus dans notre immense nouveau département.

Nous avons les plus belles lignes de Tweeds du printemps que l'on puisse désirer.

Nos Tricots sont tous dans les derniers goûts. Et nos prix sont comme toujours bien plus bas que partout ailleurs.

Nos tailleurs sont en grande renommée.

Et depuis que nous avons établi dans notre maison un département de Tailleurs, les ordres nous arrivent de toutes parts; parce que nous vendons nos habits faits à ordre 50 par 100 meilleur marché que tout marchand-tailleur.

A. PILON & CIE.,

615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL A l'Enseigne de la Boule Verte.

A. PILON, L. J. PELLETER. 7-37-52-57

WARRANTS DE TERRES DE MANITOBA. Cinq demandes. ARCHIBALD YOUNG, Bureau des Terres de Manitoba, Toronto. 8-15-4-103

EM. TERQUEM Commissionnaire en Marchandises

(Es-prés-ant des Edit-eurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, BOULEVARD POISSONNIERE, PARIS

à le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres ou tous autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournisseurs des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

FAITES USAGE

SIROP EXPECTORANT,

DE L'ELIXIR TONIQUE

et du SIROP DES ENFANTS du

Dr. J. EMERY CODERRE.

64 RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER A vendre chez tous les Pharmaciens.

NAPOLÉON ROY MARCHAND-TAILLEUR

No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCIERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-26-102

LA COMPAGNIE DE TABAC ADAMS

La Compagnie de Tabac Adams s'adressera à la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter de l'argent sur la garantie de ses immeubles, et pour confirmer l'emprunt déjà effectué.

Par ordre du Bureau. G. G. MACPHERSON, Secrétaire-Trésorier. Montréal, 26 Avril 1877. 8-17-9-108

A. CHARBONNEAU & CIE. Entrepreneurs Menuisiers

No. 10, RUELE EVANS

ENTRE LES Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

ABEL PILON & Cie.

33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable en piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU, 17, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL. Agent de MM. Abel Pilon & Cie. de Paris, pour la Péninsule du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS

Vendue chez tous les Epiciers respectables. 8-19-52-112

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS, WORM PASTILLES.

The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.

Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVÉES PAR LA FACULTÉ MEDICALE

On enverra une boîte par la poste à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Blenry, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DREBARAT.



DEUX PREMIERS PRIX AU CENTENAIRE!

MEDALLES EN OR ET EN BRONZE.



Cette MÉDAILLE D'OR a été la seule accordée pour les fourrures.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public que notre assortiment de Chapeaux de printemps et d'été est complet.

Nous attirons spécialement l'attention sur les Chapeaux en Soie, venant des célèbres maisons de LINCOLN & BENNETT, CHRISTY, WOODROW, et



CHAPEAUX FRANCAIS PINAUD & BERTEIL.

Vous trouverez aussi un assortiment varié de CHAPEAUX FEUTRE DUR, SOUPLE, PAILLE, LEGHORN, PANAMA, PALMIER, etc., etc., etc. Attention spéciale sur la variété des Parfums en Caoutchouc, Tweed et Reversibles, Parapluies, Chapeaux cirés, le tout acheté personnellement dans les manufactures mêmes.

THIBAUT, LANTHER & CIE.

271, RUE NOTRE-DAME.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE

SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infaillible contre:

GOUTTE ET RHUMATISMES

Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, No 223, agent pour le Canada, et les Phies. DÉPÔT GÉNÉRAL: 1, rue de l'Échaquet, PARIS.

DÉPÔTS: MM. HENRY R. GRAY, 141, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE, 191, RUE ST. JOSEPH